

Code pénal

LE PARLEMENT RÉACTIVE LA PEINE DE MORT

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8606 - SAMEDI 3 OCTOBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Attaque à Médine

Alger condamne un acte infâme

Page 16

HYDROGÈNE VERT

L'ALGÉRIE OUVRE LE CORRIDOR VERS L'EUROPE

L'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne franchissent une nouvelle étape dans la concrétisation du SoutH2 Corridor, destiné à acheminer de l'hydrogène vert algérien vers le marché européen. La signature de la Déclaration ministérielle d'Alger marque une volonté commune de donner une nouvelle impulsion politique, technique et institutionnelle à ce projet énergétique appelé à renforcer les liens entre les deux rives de la Méditerranée.

Page 3



OUVERTURE DU 18e FIBDA D'ALGER

Treize pays au rendez-vous

Page 11

ÉQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Deux nouveaux forfaits avant le Niger

Page 8

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Le dépistage élargi aux seniors

Page 6

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

DROGUE

Un réseau transfrontalier tombe à Alger

Une importante opération menée par les services de la Sûreté nationale a permis de mettre au jour un réseau criminel transfrontalier présumé actif dans le trafic de psychotropes et le blanchiment de ses revenus. Après plus de quatre mois d'investigations, onze personnes ont été interpellées et près de deux millions de capsules de prégabaline, 636 motos, 16 véhicules, plus de six milliards de centimes et une arme à feu ont été saisis. La valeur globale des biens récupérés est estimée à environ 250 milliards de centimes, a indiqué, ce jeudi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale.



Une opération d'envergure.

Selon le communiqué de la DGSN, des investigations ont été menées pendant plus de quatre mois par les services opérationnels de la Sûreté de la wilaya d'Alger. Le travail d'enquête a permis de remonter jusqu'à une organisation criminelle transfrontalière soupçonnée de s'adonner au trafic de substances psychotropes et au blanchiment des revenus générés par cette activité.

L'organisation aurait notamment utilisé des agences spécialisées dans la vente de voitures et de motos afin de donner une apparence légale à une partie de ses activités financières. Cette méthode aurait permis de convertir des revenus issus du trafic en biens susceptibles d'être revendus ou utilisés dans le cadre d'activités commerciales.

Le montant total des biens saisis dans le cadre de l'opération est évalué par la DGSN à environ 250 milliards de centimes, ce qui donne une idée de l'importance des avoirs placés sous le contrôle des enquêteurs.

L'un des principaux volets de l'opération concerne une importante tentative d'acheminement de psychotropes vers Alger. Les enquêteurs ont réussi à déjouer le transfert d'une importante cargaison de prégabaline provenant d'une wilaya du sud-est du pays.

Près de deux millions de capsules ont été découvertes dans un entrepôt situé à la périphérie d'Alger. Selon le communiqué de la DGSN, les psychotropes étaient dissimulés dans des bouteilles destinées au remplissage d'oxygène médical. Le procédé utilisé visait manifestement à masquer la nature de la marchandise et à compliquer sa détection lors de son transport et de son stockage.

L'opération a conduit à l'arrestation de onze personnes, parmi lesquelles figure une femme ainsi qu'un ressortissant africain. Les personnes interpellées ont été présentées devant le procureur de la République près le pôle pénal spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed, conformément à la procédure judiciaire engagée dans cette affaire.

Mais l'enquête ne s'est pas limitée à la découverte de la cargaison de psychotropes. Les investigations ont également permis de saisir un important patrimoine considéré comme provenant des revenus du blanchiment d'argent.

Les services de sécurité ont ainsi récupéré 636 motos et 16 véhicules utilitaires et touristiques de différentes catégories. Ces biens ont été saisis à Ouargla, Touggourt et Alger. À cette flotte importante s'ajoutent 6 milliards et 180 millions de centimes en espèces ainsi qu'un fusil de calibre 12.

L'ampleur des saisies confère à cette affaire une dimension financière particulièrement importante. Au-delà de la circulation des produits psychotropes, les enquêteurs se sont intéressés aux mécanismes présumés utilisés pour transformer les revenus du trafic en biens et en liquidités.

Cette dimension est devenue essentielle dans la lutte contre les réseaux criminels. En ciblant les revenus du trafic, les services de sécurité et la justice cherchent à priver les organisations criminelles de leurs moyens financiers et à empêcher la réinjection de l'argent provenant des activités illicites dans l'économie légale.

Il convient de rappeler que le droit algérien prévoit des peines particulièrement sévères contre le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. La législation prévoit notamment des peines pouvant aller de dix à vingt ans de réclusion ainsi que de lourdes amendes pour plusieurs actes liés au trafic, notamment la production, la détention, la vente, l'achat en vue de la vente, le stockage, la distribution, l'expédition, le transit ou le transport de stupéfiants et de substances psychotropes.

Lorsque certaines de ces infractions sont commises dans le cadre d'une bande criminelle organisée, les peines peuvent atteindre la réclusion criminelle à perpétuité. La législation prévoit également des sanctions particulièrement lourdes pour les personnes qui dirigent, organisent ou financent les réseaux de trafic ainsi que pour certaines opérations d'importation ou d'exportation illicites.

L'arsenal juridique algérien a par ailleurs été renforcé ces dernières années afin de répondre à la progression du trafic organisé et transnational. Certaines circonstances aggravantes peuvent désormais conduire aux sanctions les plus sévères prévues par la loi, notamment lorsque les faits sont liés à une organisation criminelle transnationale ou lorsqu'ils sont commis dans des circonstances présentant une menace particulièrement grave pour la sécurité ou la santé publique.

Il convient toutefois de distinguer les dispositions générales prévues par la loi de la situation particulière des personnes arrêtées dans cette affaire. La qualification définitive des faits, les responsabilités individuelles et les éventuelles circonstances aggravantes relèvent de l'autorité judiciaire. Les suspects bénéficient par ailleurs de la présomption d'innocence jusqu'à l'établissement définitif de leur culpabilité par la justice.

La lutte contre le narcotrafic s'accompagne également d'un volet pénitentiaire renforcé. C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de prison de haute sécurité de Tanezrouft, dans le Grand Sud algérien.

Les autorités algériennes ont annoncé la transformation d'une ancienne caserne militaire située dans cette région en établissement pénitentiaire destiné notamment à accueillir des détenus liés aux réseaux de narcotrafic. Le projet vise à renforcer le dispositif de sécurité autour des détenus considérés comme particulièrement dangereux et à éloigner les principaux responsables des réseaux criminels des centres urbains.

La prison de Tanezrouft ne constitue pas une peine supplémentaire prévue par le Code pénal pour les trafiquants. Il s'agit d'un établissement pénitentiaire dont la vocation annoncée est d'accueillir des détenus relevant de la grande criminalité et notamment des narcotrafiquants condamnés à de lourdes peines. Son implantation dans une zone particulièrement isolée du Grand Sud répond à une logique de sécurité et de contrôle renforcé.

Dans l'affaire révélée par la DGSN, la dimension transfrontalière du réseau présumé pourrait donc constituer un élément important de la procédure judiciaire. Toutefois, seule l'enquête judiciaire permettra de déterminer précisément les responsabilités de chacun des onze suspects et de confirmer les qualifications pénales qui leur seront finalement retenues.

Le dossier met ainsi en évidence l'évolution des réseaux de narcotrafic, qui ne reposent plus uniquement sur le transport et la distribution des substances illicites, mais peuvent également s'appuyer sur des circuits commerciaux et financiers destinés à dissimuler l'origine des revenus. Face à cette criminalité organisée, l'action des services de sécurité s'étend donc progressivement de la saisie des drogues à l'identification des avoirs, des intermédiaires et des mécanismes financiers utilisés par les trafiquants.

S. Ould Brahim

CODE PÉNALE

Le parlement réactive la peine de mort

RÉUNIE en séance plénière sous la houlette de Khalida Boufedech, l'Assemblée populaire nationale a validé ce jeudi le projet de loi amendant le Code pénal. Le texte introduit des sanctions d'une sévérité inédite, érigeant la peine capitale en réponse systématique face à des infractions d'une exceptionnelle gravité portant atteinte à la souveraineté nationale et à la sécurité des mineurs. La législation pénale nationale vient de franchir un cap décisif dans le renforcement de son arsenal répressif. Les parlementaires de la chambre basse ont entériné de nouvelles dispositions légales visant à extirper des fléaux particulièrement destructeurs pour la cohésion sociale et l'intégrité du territoire.

Désormais, les individus reconnus coupables de pyromanie préméditée ciblant les espaces boisés ou agricoles s'exposent au châtiment suprême. Cette sanction s'applique de plein droit dès lors que ces actes de sabotage destructeurs, qu'ils touchent des infrastructures publiques ou des avoirs privés, s'inscrivent dans des manœuvres de trahison, d'intelligence avec l'étranger, de criminalité organisée ou de menées subversives contre la stabilité économique et environnementale du pays.

Le législateur a également voulu frapper un grand coup contre la criminalité ciblant les plus vulnérables.

Le rapt de mineurs est désormais assorti de la peine capitale, indépendamment des stratagèmes ou des modes opératoires employés par les ravisseurs. Cette rigueur implacable s'étend pareillement aux criminels se rendant coupables d'actes de torture, de violences sexuelles ou de sévices graves envers les enfants.

Pour verrouiller cette politique de fermeté, les magistrats ne pourront accorder aucune circonstance atténuante aux auteurs de ces crimes abjects, garantissant ainsi l'application stricte et entière de la sanction prononcée.

Majda Khellaf

HYDROGÈNE VERT

L'Algérie ouvre le corridor vers l'Europe

L'Algérie, la Tunisie, l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne franchissent une nouvelle étape dans la concrétisation du SoutH2 Corridor, destiné à acheminer de l'hydrogène vert algérien vers le marché européen. La signature de la Déclaration ministérielle d'Alger marque une volonté commune de donner une nouvelle impulsion politique, technique et institutionnelle à ce projet énergétique appelé à renforcer les liens entre les deux rives de la Méditerranée.



Une vue de là cérémonie de signature.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Centre international des conférences Abdellatif Rahal. Le document a été signé par le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, le ministre fédéral autrichien de l'Économie, de l'Énergie et du Tourisme, Wolfgang Hatmansdorfer, le ministre italien de l'Environnement et de la Sécurité énergétique, Gilberto Pichetto Fratin, le secrétaire d'État allemand au ministère fédéral des Affaires économiques et de l'Énergie, Frank Witzel, ainsi que le ministre tunisien de l'Équipement et du Logement, chargé de la gestion du ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie, Salah Zouari.

Cette déclaration intervient à l'issue de la deuxième réunion ministérielle consacrée au projet. Elle traduit la volonté des cinq pays de passer progressivement d'une coopération politique à une phase davantage structurée sur les plans technique et institutionnel.

Parmi les principales décisions annoncées figure la mise en place d'un secrétariat dédié au projet. Cette structure aura notamment pour mission d'apporter un soutien technique aux pays partenaires et de faciliter la coordination entre les différentes parties prenantes. L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel sera associée à cet accompagnement. La création de ce mécanisme de coordination constitue un élément important pour la poursuite du projet. Un corridor énergétique international implique en effet de nombreux acteurs, depuis les producteurs et les gestionnaires d'infrastructures jusqu'aux opérateurs industriels et aux autorités publiques. La mise en place d'un cadre de dialogue régulier doit permettre de faciliter la convergence des approches et d'accompagner les prochaines étapes de développement du corridor.

Au-delà de sa dimension infrastructurelle, le SoutH2 Corridor est présenté par ses partenaires comme un projet à forte portée stratégique pour la coopération énergétique euro-méditerranéenne. Il repose sur l'idée de renforcer les connexions entre les capacités de production d'énergie renouvelable disponibles en Afrique du Nord et les besoins futurs du marché européen en hydrogène décarboné. L'Algérie occupe une position centrale dans cette architecture en raison de ses ressources énergétiques, de son potentiel important en matière d'énergies renouvelables et de ses infrastructures énergétiques existantes reliant déjà le pays au continent européen. Le développement de l'hydrogène vert ouvre ainsi un nouveau champ à la coopération énergétique entre l'Algérie et l'Europe. La déclaration signée à Alger insiste précisément sur l'importance stratégique du corridor pour approfondir l'intégration régionale et développer les échanges dans le secteur de l'énergie. Les cinq pays réaffirment leur volonté de renforcer la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert et de créer les conditions nécessaires à la poursuite du projet. Les signataires mettent également l'accent sur la nécessité d'un soutien politique continu. La mise en place d'un dialogue régulier et structuré doit permettre de maintenir la dynamique engagée et de favoriser la coordination entre les différents partenaires.

Cette dimension politique est particulièrement importante pour un projet dont la réalisation nécessite des investissements considérables et une planification sur plusieurs années. La construction d'un corridor reliant plusieurs pays implique notamment des choix concernant les infrastructures, les normes techniques, les capacités de production, le financement et les conditions d'acheminement de l'hydrogène.

LA FILIÈRE MOBILISE LES ACTEURS ÉCONOMIQUES

La deuxième réunion ministérielle s'est tenue en présence de plusieurs responsables algériens, parmi lesquels le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, et le ministre de l'Industrie, Farid Kourtel. Des ambassadeurs des pays concernés ainsi que des représentants des entreprises impliquées dans le projet ont également pris part aux travaux.

La présence des opérateurs économiques aux côtés des responsables politiques souligne le caractère industriel du projet. Le développement d'une filière de l'hydrogène vert ne dépend pas uniquement des décisions gouvernementales. Il nécessite également la mobilisation des entreprises, des investisseurs, des producteurs d'énergie et des gestionnaires de réseaux.

Le SoutH2 Corridor est appelé à s'étendre sur environ 3 000 kilomètres et doit permettre, selon les objectifs présentés par les partenaires, de transporter jusqu'à quatre millions de tonnes d'hydrogène vert par an depuis l'Algérie vers l'Europe, en passant notamment par la Tunisie avant de rejoindre l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne. L'ambition est particulièrement importante puisqu'elle correspondrait à environ 10 % de la demande européenne d'hydrogène vert attendue à l'horizon 2040. Cette perspective place le projet parmi les initiatives susceptibles de contribuer à la transformation progressive du modèle énergétique européen.

Pour l'Algérie, l'enjeu dépasse donc la seule exportation d'une nouvelle forme d'énergie. Le développement de l'hydrogène vert pourrait favoriser l'émergence de nouvelles activités industrielles, stimuler les investissements dans les énergies renouvelables et permettre au pays de diversifier davantage ses exportations énergétiques. Cette orientation s'inscrit dans une évolution plus large du paysage énergétique mondial. Alors que les politiques de décarbonation poussent les économies à rechercher de nouvelles sources d'énergie, l'hydrogène produit à partir de sources renouvelables apparaît comme l'un des vecteurs susceptibles d'accompagner la transition de secteurs difficiles à électrifier directement.

Pour les partenaires européens, la coopération avec l'Algérie et la Tunisie peut également contribuer à diversifier les sources d'approvisionnement énergétique et à renforcer les connexions avec le voisinage sud de la Méditerranée. Pour les pays producteurs et de transit, le corridor représente une opportunité de développer de nouvelles infrastructures et de participer à l'émergence d'une filière industrielle tournée vers les marchés internationaux. La signature de la Déclaration ministérielle d'Alger ne signifie toutefois pas que le corridor est déjà opérationnel. Elle constitue plutôt une étape politique et institutionnelle supplémentaire dans un processus qui devra encore être accompagné par des décisions techniques, industrielles et financières. La création du secrétariat dédié et l'accompagnement de l'ONUDI doivent justement contribuer à structurer cette prochaine phase. Le défi sera désormais de transformer les engagements politiques en projets concrets, capables de garantir à terme la production, le transport et la commercialisation de volumes importants d'hydrogène vert.

S. Ould Brahim

UNE COOPERATION ENERGETIQUE STRATEGIQUE

Tebboune a reçu les partenaires clés du projet SoutH2

EN RECEVANT ce jeudi les ministres de l'Énergie d'Autriche, d'Allemagne, d'Italie et de Tunisie, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a réaffirmé la volonté de l'Algérie de cimenter ce partenariat eurafricain.

Cette séquence diplomatique de premier plan illustre la détermination commune à accélérer la concrétisation du projet SoutH2 Corridor, un axe majeur destiné à alimenter l'Europe en hydrogènes vert et propre tout en renforçant la sécurité énergétique régionale. Selon le communiqué de la présidence de la République, ces entretiens ont permis de consolider l'axe de coopération stratégique liant ces nations partenaires autour du projet SoutH2 Corridor.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de figures clés de l'exécutif, parmi lesquelles le ministre d'État chargé de l'Inspection générale des affaires de l'État et des collectivités locales, Brahim Merad, le conseiller auprès du président de la République chargé des affaires diplomatiques, Amar Abba, ainsi que le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, témoignant de l'importance accordée par Alger à ce dossier d'envergure internationale. Conçu comme une artère énergétique d'avenir, le projet SoutH2 Corridor s'articule autour d'un gazoduc transcontinental de grande capacité destiné à acheminer de l'hydrogène vert produit en Afrique du Nord directement vers les grands pôles de consommation européens, en traversant la Tunisie et l'Italie pour atteindre l'Autriche et l'Allemagne. En s'appuyant sur des infrastructures existantes et partiellement reconverties, cette initiative vise à réduire drastiquement les coûts de transport tout en garantissant la transition vers des sources d'énergie décarbonées. Pour l'Algérie, ce corridor représente un levier fondamental pour valoriser son potentiel exceptionnel en énergies renouvelables et s'affirmer durablement comme un fournisseur incontournable de la sécurité énergétique du Vieux Continent.

Majda Khellaf

L'AAPI AU RENDEZ-VOUS D'»AFRIQUE ALAMEIN 2026»

Renforcer la présence de l'Algérie sur le continent

L'ALGÉRIE participe aux travaux de la 1re édition du Forum «Afrique Alamein 2026», qui se tient dans la nouvelle ville d'El-Alamein, en République arabe d'Egypte, du 2 au 4 octobre en cours.
Elle est représentée par le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Omar Rekkache, renforçant ainsi la présence du pays sur la scène économique continentale.
La participation de l'Algérie, à travers l'AAPI, à ce forum organisé par la République arabe d'Egypte, en collaboration avec plusieurs institutions régionales, s'inscrit dans le cadre du renforcement de la présence de l'Algérie dans les forums économiques et d'investissement continentaux, de la promotion du climat national des investissements, ainsi que de la mise en avant des avantages et des potentialités offerts par l'Algérie aux investisseurs, notamment dans les secteurs prioritaires, a indiqué l'Agence dans un communiqué.
La participation vise également à développer les relations de coopération et de partenariat avec les agences africaines de promotion de l'investissement, les institutions financières, les investisseurs et les représentants du secteur privé.
De même, cette participation vient réaffirmer l'intérêt constant de l'Algérie pour le renforcement de la coopération économique avec les pays africains et la consolidation de son rôle d'acteur dans le soutien au processus d'intégration économique et d'investissement sur le continent.
Les travaux du forum permettront d'échanger les expériences et les expertises sur les politiques publiques visant à améliorer le climat des affaires, à développer les mécanismes d'accompagnement des investisseurs et à renforcer l'intégration économique africaine, ainsi qu'à examiner les possibilités d'établir des partenariats d'investissement dans plusieurs domaines prometteurs.

H. B.

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Alger et Berlin misent sur le transfert technologique

LE PARTENARIAT algéro-allemand dans l'industrie pharmaceutique entre dans une nouvelle phase.
Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Kouidri, a appelé, jeudi à Alger, à dépasser la simple fabrication pour renforcer le transfert de connaissances et de technologies ainsi que les capacités industrielles durables. Intervenant lors de la conférence «Pharma 2026», organisée sous le thème «Santé et souveraineté : axe algéro-allemand pour une industrie pharmaceutique nationale forte», le ministre a cité notamment le partenariat entre le groupe public Saidal et Boehringer Ingelheim.
Celui-ci porte sur la localisation de la production d'un traitement innovant destiné aux patients atteints de fibrose pulmonaire rare et avancée, ainsi que de médicaments innovants dans le domaine du cancer du sein et de médicaments biosimilaires.
Pour Ouacim Kouidri, ces projets constituent une étape dans la localisation des médicaments innovants et le renforcement des capacités nationales en matière de technologies et d'innovation.

M. B.

LIGNE FERROVIAIRE

Cap sur le tronçon El Meniaa–Tamanrasset

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, mobilise l'ensemble des acteurs stratégiques pour lancer les travaux sur le tronçon clé reliant El Meniaa à Tamanrasset. Cette dynamique vise à concrétiser la grande ligne ferroviaire transsaharienne Alger–Tamanrasset, une artère structurante appelée à désenclaver les wilayas du Grand Sud et à stimuler l'économie nationale.



Une artère structurante.

Abdelkader jellaoui a présidé, ce jeudi, une importante réunion de coordination axée sur le déploiement de la ligne ferroviaire reliant la capitale à Tamanrasset.
Selon un communiqué rendu public par le ministère, les échanges ont réuni les cadres centraux du secteur, les dirigeants des entreprises de réalisation dont la chinoise CRCC ainsi que les responsables des bureaux d'études impliqués dans le suivi technique. L'ordre du jour a porté principalement sur l'état d'avancement des préparatifs logistiques et opérationnels nécessaires au démarrage imminent des travaux sur le tronçon reliant El Meniaa à Tamanrasset.
L'évaluation a couvert l'installation effective des bases de vie, la mobilisation des équipements de chantier et les mécanismes d'accompagnement prévus pour fluidifier le déroulement du projet.
À cette occasion, le ministre a rappelé le caractère hautement stratégique de cet axe ferroviaire national, exigeant une accélération des démarches administratives et techniques restantes. M. Djellaoui a instamment invité l'ensemble des partenaires du projet à renforcer la coordination sur le terrain afin de garantir le respect scrupuleux du calendrier de lancement.
S'étendant sur plus de 2 000 kilomètres, la ligne ferroviaire Alger–Tamanrasset constitue la colonne vertébrale du réseau de transport terrestre vers le Grand Sud.
Ce mégaprojet s'inscrit dans la stratégie globale de modernisation des infrastructures nationales et vise à relier directement les ports et pôles économiques du Nord aux vastes territoires sahariens.
Au-delà du transport des voyageurs et des marchandises, cette liaison stratégique doit encourager les investissements industriels et miniers, réduire significativement les coûts de logistique et s'inscrire à terme dans la concrétisation de la transsaharienne pour renforcer le commerce transfrontalier avec le reste du continent africain.

M. B.

START-UP

Un accès facilité à la Bourse d'Alger

UNE NOUVELLE mesure vient renforcer les mécanismes destinés à faciliter l'accès des start-up au marché financier. Adoptée par la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) sous le numéro 01/2026, cette disposition s'inscrit dans le cadre des efforts menés avec le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises pour favoriser le financement des entreprises à fort potentiel de croissance.
La nouvelle mesure fixe le cadre dans lequel la COSOB peut accorder l'exception prévue à l'article 46 du règlement n° 23-04 du 25 octobre 2023 relatif au règlement général de la Bourse des valeurs. Cette disposition vise notamment à tenir compte des particularités des entreprises innovantes et des différentes étapes de leur développement. Le dispositif concerne particulièrement les entreprises récemment créées, dont la durée d'existence et le rythme de croissance ne permettent pas de présenter deux exercices financiers clôturés et certifiés, comme généralement requis.
Les entreprises bénéficiant du label «Start-up» ou «Scale-up» peuvent également prétendre à cette exception, notamment lorsqu'elles disposent d'un modèle économique durable et affichent une croissance rapide susceptible de justifier un recours au financement via le marché financier, selon le communiqué du ministère.
L'examen des demandes repose sur plusieurs critères, parmi lesquels le niveau de maturité de l'activité, la solidité et la viabilité du modèle économique, les perspectives de croissance, l'attractivité commerciale, la qualité de la gouvernance, la situation financière et les besoins de financement.
Le plan de développement de l'entreprise et les risques liés à son activité sont également pris en considération.
L'octroi de l'exception reste soumis à l'appréciation de la COSOB, qui veille parallèlement au respect des exigences en matière de transparence et de protection des investisseurs.
Cette mesure constitue ainsi un nouveau levier pour diversifier les sources de financement des start-up et accompagner leur accès progressif au marché financier. Elle vise à soutenir le développement et l'expansion des entreprises présentant un potentiel élevé de croissance.

Rim Boukhari

FORUM AFRICAIN DE L'AUTOMOBILE

L'Algérie à la table des investisseurs

LE MINISTRE de l'Industrie, Farid Kourtel, s'est entretenu avec le président de Hyundai Motor pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), en marge des travaux du Forum africain de l'investissement dans le secteur automobile, organisé dans la ville égyptienne d'El-Alamein. C'est ce qu'a indiqué, hier, le ministère de l'Industrie, faisant état des rencontres bilatérales tenues par le ministre en marge de cet événement.
M. Kourtel s'est notamment entretenu avec le ministre égyptien des Affaires étrangères, Badr Abdelatty, le ministre égyptien de l'Industrie, Khaled Hachem, et le ministre égyptien de l'Investissement et du Commerce extérieur, Mohamed Farid Saleh. Le ministre s'est également entretenu avec le président de Hyundai Motor pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), Tarek Ismail Mosaad, a précisé la même source.
Le forum a été placé sous le thème «Libérer le potentiel de l'industrie automobile en Afrique dans le cadre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine», avec la participation de décideurs, d'investisseurs, de bailleurs de fonds, de constructeurs automobiles, de fabricants de composants et de promoteurs de projets.
Ce forum est organisé par la Banque africaine d'import-export Afreximbank, en partenariat avec le Secrétariat de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf).

Hamid B.

25 000 PARTICIPANTS ATTENDUS AU NAPEC 2026

Plaque tournante des professionnels de l'énergie

Le Africa & Mediterranean Energy & Hydrogen Exhibition & Conference (NAPEC) revient dans sa 14e édition avec au programme des expositions et des conférences traitant de questions aussi importantes que cruciales pour l'avenir énergétique. Durant trois jours, professionnels nationaux et internationaux, décideurs et experts débattront de l'avenir multi-énergies, plaçant l'Algérie au centre de cette équation. Il sera principalement question des énergies renouvelables, de l'hydrogène et de l'addition énergétique.

Devenu un repère annuel pour les professionnels et les leaders du secteur de l'énergie, le NAPEC ouvrira ses portes le 5 octobre au Centre des Conventions d'Oran (CCO) Mohamed Ben Ahmed et s'étalera sur trois jours. Une édition qui s'annonce inédite à plus d'un titre, avec comme idée directrice celle de lancer «une réflexion majeure sur l'évolution du système énergétique mondial : passer de la seule logique de transition énergétique à une approche d'addition et de diversification des énergies».

Pour les organisateurs, «cette vision repose sur la nécessité de répondre à une demande énergétique croissante en mobilisant de manière complémentaire les différentes ressources disponibles, tout en intégrant les technologies émergentes, les solutions bas carbone et les objectifs de réduction des émissions».

Cette nouvelle édition du NAPEC réunira à nouveau les principaux acteurs de l'industrie énergétique autour des grands enjeux de sécurité énergétique, d'investissement, d'innovation, de diversification et de décarbonation.

Plus de 25 000 participants sont attendus, faisant du NAPEC 2026 «une plateforme multi-énergies internationale de premier plan où se rencontreront compagnies pétrolières nationales (NOC), compagnies internationales (IOC), fournisseurs de technologies et de services, institutions, investisseurs, décideurs, experts et délégations de haut niveau», ont indiqué les organisateurs. En plus d'un large espace dédié à l'exposition, qui réunira des entreprises nationales et internationales présentant leurs technologies, équipements, services et solutions destinés à l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, offrant ainsi un espace de mise en relation, des conférences spécialisées examineront les questions stratégiques relatives principalement aux conditions permettant de «concilier sécurité d'approvisionnement, accessibilité de l'énergie, croissance économique, diversification du mix énergétique et décarbonation», a souligné la même source.



Cap sur l'énergie renouvelable.

Les panels stratégiques réuniront également des dirigeants de compagnies énergétiques nationales et internationales, des fournisseurs de technologies, des responsables institutionnels, des régulateurs et des experts internationaux. Les échanges porteront notamment sur les interconnexions énergétiques entre l'Afrique et l'Europe, le développement du gaz et de l'hydrogène, les investissements dans de nouvelles infrastructures, ainsi que le rôle des technologies dans l'expansion et la modernisation du système énergétique, a-t-on précisé.

D'autres sessions seront consacrées à des thématiques de l'heure, à l'instar de l'intelligence artificielle, de l'automatisation, de la digitalisation des opérations énergétiques, du transfert de technologies, ainsi que du développement des compétences nécessaires à un avenir multi-énergies.

L'ALGÉRIE, CARREFOUR ÉNERGÉTIQUE ENTRE L'AFRIQUE ET L'EUROPE

Hôte de ce rendez-vous annuel, l'Algérie sera naturellement au centre de cette manifestation et des échanges, qualifiée de «carrefour des échanges énergétiques entre l'Afrique et l'Europe». Le NAPEC 2026 accordera en effet une place importante au rôle de l'Algérie dans le développement des relations énergétiques entre l'Afrique, la Méditerranée et l'Europe, selon les organisateurs. «Les discussions aborderont les infrastructures et interconnexions énergétiques, le gaz, l'hydrogène, les énergies renouvelables, les technologies propres et les solutions bas carbone, ainsi que les opportunités d'investissement et de coopération industrielle qui en découlent», a souligné la même source, évoquant le contexte international marqué par les enjeux de sécurité d'approvisionnement, de diversification des sources d'énergie et de réduction des émissions.

Au-delà de la réflexion, le NAPEC constitue également un cadre de rencontre et d'échange entre les acteurs économiques, industriels et institutionnels, afin «de renforcer les partenariats et de faire émerger de nouvelles opportunités de coopération».

Pour les organisateurs, la présence annoncée de représentations diplomatiques et de délégations internationales contribuera aux échanges autour des investissements, de la coopération technologique et du développement de nouvelles chaînes de valeur énergétiques. «Cette dimension internationale permettra également d'approfondir le dialogue sur les partenariats dans les secteurs du gaz, de l'hydrogène, des énergies renouvelables, des technologies propres et des solutions bas carbone», a-t-on précisé. Et de conclure que le NAPEC est un lieu de rencontre où «le dialogue doit pouvoir se transformer en partenariats, en investissements et en projets concrets».

Lilia Aït Akli

FORUM D'AFFAIRES ALGÉRO-AUTRICHIEN

L'investissement comme levier de coopération

LES ENTREPRISES autrichiennes affichent un intérêt croissant pour le marché algérien, avec des perspectives de coopération dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'hydrogène, l'agriculture et les technologies environnementales. Réunies jeudi à Alger, dans le cadre du Forum d'affaires algéro-autrichien, elles ont exprimé leur volonté de renforcer leur présence en Algérie et de privilégier davantage les partenariats industriels.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la visite, en Algérie, d'une délégation économique autrichienne conduite par le ministre fédéral de l'Economie, de l'Energie et du Tourisme, Wolfgang Hattmannsdorfer, et composée de 22 entreprises représentant différents secteurs d'activité.

Intervenant lors du forum, M. Hattmannsdorfer a relevé que les entreprises autrichiennes disposent de technologies et de solutions susceptibles de répondre aux besoins du marché algérien, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, des technologies propres et vertes, des matériaux avancés et de la modernisation industrielle.

Le ministre autrichien a également mis en avant la proximité géographique de l'Algérie avec l'Europe, estimant qu'elle constitue un atout pour le développement des échanges et des investissements entre les deux pays. Il a, à ce titre, appelé à renforcer davantage les relations économiques algéro-autrichiennes.

De son côté, le secrétaire général de la Chambre économique fédérale d'Autriche, Jochen Danninger, a réaffirmé l'intérêt de son pays à approfondir son partenariat économique avec l'Algérie, mettant en avant les possibilités de coopération dans plusieurs secteurs, notamment l'énergie, les énergies renouvelables, l'hydrogène, l'eau et les technologies environnementales, ainsi que l'agriculture et la transformation agroalimentaire. M. Danninger a également souligné que l'Algérie disposait d'un «énorme potentiel» et était appelée à jouer «un rôle important dans le futur paysage énergétique de la Méditerranée et de l'Europe».

Pour sa part, Lisa Kronreif, de la section commerciale de l'ambassade d'Autriche en Algérie, a fait état de l'intérêt croissant des entreprises autrichiennes pour le marché algérien. Elle a indiqué que près de 50 entreprises autrichiennes étaient déjà présentes en Algérie en partenariat avec des opérateurs locaux, soulignant les opportunités offertes par la diversification de l'économie algérienne et le développement des infrastructures.

Dans cette perspective, le président de la commission énergie du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Mourad Louadah, a appelé les entreprises autrichiennes à aller au-delà de la simple commercialisation de leurs produits et à privilégier les partenariats industriels, notamment dans les secteurs de la transformation agroalimentaire, de l'hydrogène et des mines. De son côté, le directeur auprès du directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), Mahfouf Ogba, a mis en avant les réformes engagées en Algérie pour améliorer le climat des affaires et créer des conditions favorables aux investisseurs nationaux et étrangers.

Le représentant de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), Rabah Charef, a, quant à lui, appelé à accélérer la conclusion d'un mémorandum d'entente et de coopération avec la Chambre économique fédérale d'Autriche, afin de consolider les échanges commerciaux et le partenariat économique entre les deux pays.

En marge du forum, une lettre d'intention a été signée entre les entreprises Industriesoft et Palfinger EMEA GmbH, portant sur le développement et la distribution, sur le marché algérien, de solutions de levage et de manutention.

Rim Boukhari

PRISE EN CHARGE DE L'AVC ET DES MALADIES RARES

L'Algérie scelle un partenariat avec Boehringer Ingelheim

LE MINISTRE de la Santé, le professeur Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a présidé, jeudi soir au siège de son département ministériel, la cérémonie de signature d'une convention de coopération avec le groupe pharmaceutique Boehringer Ingelheim, consacrée au renforcement de la prise en charge de l'accident vasculaire cérébral (AVC) et des maladies rares. L'information a été rapportée hier dans un communiqué du ministère.

Lors de la cérémonie, le ministre a mis en avant l'importance d'une approche « fondée sur les données et les preuves scientifiques » pour améliorer les parcours de soins consacrés aux pathologies prioritaires. Cette démarche doit notamment permettre, selon le département de la Santé, « d'évaluer les ressources et les capacités disponibles » et « d'identifier les besoins prioritaires », afin d'adapter les mécanismes de prise en charge aux réalités du terrain.

La convention a été signée, pour le ministère de la Santé, par Loua Souheila, directrice des programmes de soins, de l'éthique et de la déontologie médicale, et, pour Boehringer Ingelheim Algérie, par Samir Lahmek, directeur de l'entreprise en Algérie.

Aux côtés de Derek O'Leary, directeur général régional de la zone IMETA, couvrant l'Inde, le Moyen-Orient, la Turquie et l'Afrique, le ministre a supervisé la signature de cet accord, qui ouvre un nouveau volet de coopération dans le domaine de la santé publique.

L'accord accorde une place particulière au renforcement des compétences des professionnels de santé. Le ministre a ainsi mis l'accent sur l'accompagnement des personnels médicaux et paramédicaux, considéré comme un levier pour améliorer la qualité des soins dispensés aux patients concernés.

La convention prévoit également un appui à la digitalisation du parcours de prise en charge de l'AVC. Ce volet doit contribuer à améliorer la circulation de l'information, la coordination entre les différents intervenants et l'organisation du parcours du patient.

Le ministère entend « améliorer les parcours de soins » et renforcer « la coordination entre les différents intervenants », avec l'objectif d'améliorer la qualité des prestations proposées aux patients.

Par ailleurs, l'accord porte sur les maladies rares, pour lesquelles le développement de parcours de prise en charge adaptés demeure un enjeu important. La démarche retenue repose sur une meilleure connaissance des besoins, l'évaluation des capacités existantes et l'identification des ressources nécessaires à une prise en charge plus intégrée.

Le ministre a, dans ce cadre, réaffirmé les grandes orientations de son département en matière de prévention, de diagnostic précoce et de prise en charge globale.

L'objectif est de poursuivre le développement de parcours consacrés aux maladies prioritaires et d'adapter l'offre de soins aux besoins des patients.

S. B.

PRÉVENTION DU CANCER DU SEIN

Le dépistage élargi aux femmes seniors

Plus de 14 000 nouveaux cas de cancer du sein sont enregistrés chaque année en Algérie. Face à cette progression, le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a appelé, jeudi, à renforcer le dépistage auprès des femmes âgées et à aller au-devant de celles qui restent éloignées du parcours de soins.

Lors de son allocution à l'ouverture d'une journée d'étude consacrée à la prévention du cancer du sein chez la femme âgée, Aït Messaoudène a déclaré que « le cancer est devenu l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les systèmes de santé ». Organisée au centre familial de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS), à l'invitation de la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, la rencontre a réuni plusieurs responsables et acteurs de la prévention et de l'accompagnement des personnes âgées.

À cette occasion, le ministre a placé le dépistage précoce au cœur de son intervention, rappelant que le cancer du sein demeure le cancer le plus fréquent chez la femme en Algérie. le ministre a précisé que le diagnostic précoce augmente les chances de guérison et contribue à réduire les conséquences sanitaires, sociales et psychologiques de la maladie.

Aït Messaoudène a également plaidé pour une action coordonnée entre les différents secteurs. Il a souligné que « cette rencontre constitue un espace d'échange des points de vue et des expériences sur l'importance de renforcer la coordination entre les différents secteurs dans le domaine de la prévention du cancer du sein, d'encourager le dépistage et le diagnostic précoces et d'assurer une prise en charge globale des femmes atteintes ».

Cette prise en charge engloberait les dimensions médicale, psychologique et sociale, particulièrement pour les femmes âgées susceptibles de rencontrer des difficultés d'accès aux soins liées notamment à l'isolement ou à la mobilité. Dans cette perspective, le ministre a appelé à élargir les opérations de sensibilisation et de dépistage aux établissements accueillant des personnes âgées, en préconisant une implication accrue des assistants sociaux et des cellules de proximité.

Ces acteurs sont appelés à identifier les femmes éloignées du parcours de soins et à les orienter vers les structures spécialisées. L'objectif est de rapprocher les examens des catégories qui peuvent rencontrer davantage d'obstacles pour accéder aux services de santé.



Mohamed Seddik Ait Messaoudene

En outre, le ministre a évoqué le renforcement des moyens de diagnostic, notamment à travers les équipements de mammographie et le développement des compétences des professionnels de santé, en particulier dans les établissements de proximité. Il s'agit de faciliter l'accès aux examens et de réduire les délais entre le dépistage, le diagnostic et la prise en charge.

Il a également rappelé que le parcours des femmes atteintes ne s'arrête pas au traitement médical. Il a assuré qu'« elle comprend également le soutien psychologique et social, la réadaptation et l'accompagnement continu ».

Cette approche appelle une coopération renforcée entre les secteurs de la Santé et de la Solidarité nationale, avec la contribution des associations, des médias, de la société civile et des familles.

Le ministre a par ailleurs rappelé que son département s'appuie déjà sur plusieurs actions de sensibilisation. Il a cité les sept éditions du Salon de l'information sur le cancer (SICAN), organisées en coordination avec la Fédération algérienne des associations de malades du cancer, ainsi que la Semaine de prévention organisée chaque année.

Des spots et programmes de sensibilisation sont également réalisés en partenariat avec différents médias nationaux. Ces actions visent à diffuser la culture de la prévention et à encourager les femmes à effectuer les examens nécessaires, le recours précoce au dépistage constituant un élément essentiel du parcours de soins.

Le ministre a appelé l'ensemble des responsables présents à poursuivre la coordination entre les différents acteurs afin de renforcer la prévention et d'améliorer l'accompagnement des femmes atteintes.

Sihem Bounabi

PERSONNES ÂGÉES

La proximité comme nouvelle priorité

LA PRISE en charge des personnes âgées se renforce avec un nouveau référentiel destiné aux établissements spécialisés, un accompagnement numérique des familles et des opérations de dépistage au plus près des femmes concernées. C'est ce qu'a annoncé, jeudi, Soraya Mouloudji, ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Mouloudji a déclaré que « le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accorde une attention particulière aux questions liées aux personnes âgées et veille à ce que cette catégorie occupe la place qui lui revient dans les politiques publiques de protection et de prise en charge sociale », lors de la célébration de la Journée mondiale des personnes âgées et de la Journée arabe de sensibilisation au cancer du sein, organisée sous le slogan « Le dépistage précoce est un devoir… et la femme âgée est une priorité ».

La rencontre a permis de présenter de nouveaux outils destinés à améliorer les conditions d'accueil et à rapprocher les services des familles. Parmi les principales annonces figure le lancement du Guide de prise en charge pédagogique et des normes techniques appliquées dans les établissements spécialisés et les structures d'accueil des personnes âgées.

Ce référentiel doit servir de cadre commun aux établissements publics et privés spécialisés dans l'accueil et l'accompagnement de cette catégorie. Il vise à harmoniser les méthodes et les pratiques professionnelles, tout en tenant compte de l'évolution des besoins.

Mouloudji a également relevé que « la prise en charge des personnes âgées ne se limite pas à répondre à leurs besoins sociaux et sanitaires immédiats », rappelant l'importance de préserver leur dignité, leur autonomie et leur participation à la vie familiale et sociale. L'objectif est de renforcer la qualité de l'accueil et le maintien du lien social.

Autre dispositif présenté, l'application électronique « Mourafaka », lancée l'année dernière et destinée à soutenir les personnes qui s'occupent de proches âgés à domicile.

Accessible à tous, elle fournit conseils, orientations et informations pratiques aux familles confrontées aux différentes situations liées à l'accompagnement d'un proche âgé. L'outil vise à leur apporter un appui dans leur quotidien. La dimension sanitaire a également été abordée sous l'angle de la proximité. La ministre a annoncé le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes âgées.

Dans ce cadre, les cellules locales de solidarité seront appelées à aller à la rencontre des femmes dans les villes et les villages, afin de toucher différents milieux sociaux et de faciliter leur orientation vers les structures concernées. Une opération de dépistage sera menée dans les établissements et structures accueillant des personnes âgées à travers le territoire national, sous la supervision de l'Agence de développement social, en coordination avec la Fédération algérienne des associations de malades atteints de cancer. Le dispositif sera étendu aux centres nationaux accueillant des filles et des femmes victimes de violences ou se trouvant dans des situations difficiles. Le secteur mise ainsi sur une intervention au plus près des publics concernés, avec une attention particulière aux femmes pouvant rencontrer des difficultés d'accès aux services de prévention.

Sihem B.

MALGRÉ UNE POPULARITÉ EN BERNE

Trump se jette dans la bataille des midterms

Donald Trump lance une tournée électorale intensive de 32 jours pour mobiliser les électeurs républicains avant les élections de mi-mandat.

Cette offensive survient alors que sa cote d'approbation est tombée autour de 32% et que son bilan économique est fortement contesté. À un peu plus d'un mois des élections de mi-mandat, Donald Trump repart en campagne à marche forcée. Le président américain a entamé une tournée de 32 jours, avec plusieurs meetings prévus chaque semaine pour tenter de mobiliser l'électorat républicain et préserver les étroites majorités du parti au Congrès. Texas et Oklahoma ont ouvert la séquence, avant des déplacements dans des États plus disputés comme l'Ohio ou le Nebraska. L'offensive s'inscrit toutefois dans un contexte politique difficile pour la Maison Blanche. Un récent sondage Reuters/Ipsos a mesuré la cote d'approbation de Trump à 32 %, son plus bas niveau depuis le début de sa carrière politique. Une enquête AP-NORC publiée cette semaine montre surtout la fragilité du président sur l'économie : seuls 26 % des Américains approuvent sa gestion économique et 17 % son action contre la hausse du coût de la vie. Une aide de 5 000 dollars L'inflation persistante, la hausse des prix des carburants liée notamment à la guerre avec l'Iran et les effets des droits de douane nourrissent le mécontentement. Trump a lui-même reconnu avoir mal expliqué son bilan économique, tout en continuant à défendre ses choix commerciaux et diplomatiques. La stratégie républicaine repose donc largement sur sa capacité à remobiliser sa base. Trump demande à ses partisans de considérer le scrutin comme s'il figurait lui-même sur les bulletins de vote et multiplie les promesses, dont celle de verser 5 000 dollars à chaque adulte américain en cas de victoire républicaine au Congrès. L'enjeu est majeur. Les démocrates progressent dans plusieurs États remportés largement par Trump en 2024, obligeant les républicains à défendre des sièges autrefois considérés comme sûrs. La popularité présidentielle devient ainsi l'une des principales variables de cette fin de campagne : Trump reste le meilleur outil de mobilisation du camp républicain, mais son impopularité pourrait également peser sur certains candidats de son propre parti. **R. I.**



YÉMEN

Sanaa sous les frappes, Médine dans le viseur

L'ESCALADE REPREND au Yémen, avec de nouvelles frappes sur Sanaa et plusieurs fronts tenus par les Houthis. Riyad accuse parallèlement les rebelles d'avoir visé une station électrique alimentant la mosquée du Prophète à Médine, ce qu'ils démentent. La guerre au Yémen connaît une nouvelle poussée de fièvre. Dans la nuit du 1er octobre au 2 octobre, plusieurs frappes aériennes ont visé Sanaa ainsi que des positions houthies dans les provinces de Saada et de Taëz. Les autorités houthies les attribuent à l'Arabie saoudite, tandis que les forces gouvernementales yéménites, soutenues par Riyad, ont revendiqué une série de raids contre des « cibles de haute valeur ». Cette séquence survient après plusieurs semaines d'affrontements de plus en plus directs entre les rebelles et le royaume. L'éternel bourbier des Saoudiens L'escalade a franchi un nouveau seuil avec une attaque contre Médine. La coalition dirigée par Riyad accuse les Houthis d'avoir envoyé un drone contre la station électrique de Taiba, qui alimente notamment la mosquée du Prophète, deuxième lieu saint de l'islam. Un transformateur a été endommagé, sans coupure générale d'électricité. Les Houthis démentent être responsables de l'attaque. Deux semaines plus tôt, les autorités saoudiennes avaient déjà affirmé avoir intercepté un drone se dirigeant vers La Mecque. Les tirs ne se limitent plus aux villes saintes. L'Arabie saoudite a annoncé avoir intercepté quatre drones et deux missiles balistiques visant Khamis Mushait et Jizan, dans le sud du royaume. Des débris ont provoqué des dégâts matériels. La trêve négociée sous l'égide de l'ONU en 2022 avait considérablement réduit les frappes transfrontalières sans déboucher sur un véritable accord de paix. Depuis l'été, les combats ont repris sur plusieurs fronts, notamment à Taëz et sur la côte de la mer Rouge, tandis que les Houthis ont de nouveau ciblé des intérêts saoudiens. Derrière cette confrontation se joue toujours le même rapport de force. Les Houthis contrôlent Sanaa et une grande partie du nord-ouest du Yémen, tandis que Riyad soutient le gouvernement internationalement reconnu. Plus de dix ans après l'intervention militaire saoudienne de 2015, la multiplication des frappes montre surtout combien le conflit, longtemps contenu sans avoir été réglé, peut rapidement redevenir régional. **R. I.**

APRÈS LE RETRAIT AMÉRICAIN DE L'IRAK

Moqtada al-Sadr réclame des indemnisations

MOQTADA AL-SADR réclame des indemnisations des États-Unis pour les dommages causés en Irak depuis l'invasion de 2003. Cette demande survient au moment où les dernières forces américaines quittent leurs bases, conformément à l'accord conclu avec Bagdad. Le départ des derniers soldats américains d'Irak rouvre déjà le dossier du coût de plus de vingt ans de présence militaire. Moqtada al-Sadr, influent dirigeant chiite, a réclamé mercredi 30 septembre que les États-Unis indemnisent les Irakiens pour les dommages causés depuis l'invasion de 2003. Il a appelé les personnes concernées à déposer des recours en justice. Cette demande apparaît au moment où Washington vient d'achever son retrait des dernières bases du pays. Les forces américaines ont quitté la base d'Erbil, mettant fin en Irak à Operation Inherent Resolve, lancée en 2014 contre Daesh. La coopération militaire ne disparaît toutefois pas : Washington et Bagdad doivent désormais passer à une relation bilatérale, notamment dans la formation et l'assistance sécuritaire. Des cicatrices douloureuses Pour al-Sadr, cette date clôt une histoire beaucoup plus ancienne. Les États-Unis avaient envahi l'Irak en mars 2003 pour renverser Saddam Hussein. Après un premier retrait en 2011, leurs troupes étaient revenues trois ans plus tard, à la demande de Bagdad, face à l'expansion de Daesh. Au plus fort de la guerre, en 2007, plus de 170 000 militaires américains étaient déployés dans le pays. Le dirigeant chiite présente donc le 30 septembre comme la fin de « l'occupation » et proclame « l'indépendance de l'Irak ». Son mouvement a lui-même combattu les forces américaines après 2003. Dans un geste symbolique, al-Sadr a annoncé simultanément la dissolution du Promised Day Brigade, une formation armée liée au courant sadriste, et demandé que toutes les armes soient progressivement placées sous l'autorité de l'État. Sa demande d'indemnisation reste à ce stade une revendication politique : aucune procédure générale de réparation n'a été annoncée par Washington ou Bagdad. Elle montre néanmoins que le retrait militaire ne referme pas les profondes controverses laissées par l'intervention américaine de 2003. **R. I.**

GAZOLE

Washington met les Européens sous pression

WASHINGTON demande à la France et à l'Allemagne de libérer davantage de gazole de leurs réserves stratégiques et menace, en cas de refus, de limiter les exportations américaines. L'Europe est fragilisée par la baisse de ses capacités de raffinage et les perturbations des approvisionnements russes, chinois et moyen-orientaux. Les États-Unis accentuent la pression sur l'Europe pour tenter d'enrayer la flambée mondiale du gazole. L'administration Trump a demandé à la France et à l'Allemagne de puiser davantage dans leurs stocks d'urgence, faute de quoi Washington pourrait restreindre ses propres exportations de diesel. Une menace sensible pour l'Europe, devenue plus dépendante des cargaisons américaines après la chute de ses capacités de raffinage et la disparition d'une grande partie des approvisionnements russes. Washington souhaiterait que l'Union européenne libère environ 120 millions de barils sur six mois. Paris et Berlin sont particulièrement visés car ils concentrent à eux deux près de 35 % des réserves européennes de gazole et de diesel. L'UE impose à ses États membres de conserver l'équivalent d'au moins 90 jours d'importations nettes ou 61 jours de consommation intérieure. Les gouvernements hésitent donc à entamer davantage ces stocks alors que la situation énergétique reste très incertaine. Face à cette situation, Macron appelle les pays du G7 à « agir de manière concertée, sans restriction aux exportations ». Une Europe sans solution Néanmoins, la tension dépasse largement le face-à-face transatlantique. La guerre avec l'Iran a perturbé les flux pétroliers du Moyen-Orient, tandis que la Russie a prolongé jusqu'à fin octobre son interdiction d'exporter du diesel. La Chine a elle aussi suspendu une partie de ses ventes de produits raffinés. Résultat, le gazole européen a dépassé les 1 500 dollars la tonne, dans un marché où les capacités disponibles se réduisent rapidement. Les États-Unis subissent eux-mêmes cette pénurie. Leurs stocks de diesel sont tombés à leur plus bas niveau saisonnier depuis plus de quarante ans, tandis que les exportations américaines ont progressé de plus de 20 % en un an, à environ 1,3 million de barils par jour. À l'approche des élections de mi-mandat, Donald Trump cherche donc à faire baisser les prix domestiques, quitte à menacer ses partenaires européens. Pour l'Europe, le dilemme est clair : libérer ses réserves pour calmer les prix aujourd'hui, ou les préserver afin de disposer d'un filet de sécurité si la crise énergétique mondiale devait encore s'aggraver. **R. I.**

JO-2028 DAMES (2E TOUR ÉLIMINATOIRE) ALGÉRIE-CENTRAFRIQUE

Les deux manches programmées à Alger

L'EN féminine de football affrontera son homologue centrafricaine au stade olympique du 5-Juillet d'Alger, à l'occasion des deux manches du deuxième tour des qualifications pour les Jeux olympiques de Los Angeles 2028, a annoncé jeudi la FAF. Les deux rencontres sont programmées les vendredi 9 et mardi 13 octobre, avec un coup d'envoi fixé à 18h00 pour chacune d'elles. En prévision de cette double confrontation, les joueuses de l'équipe nationale entameront leur stage de préparation le 5 octobre, sous la conduite du sélectionneur Farid Benstiti. Les « Vertes » abordent cette échéance après avoir réalisé une performance historique à la CAN-2026, en atteignant les demi-finales de la compétition, un parcours qui leur a permis de décrocher leur billet pour la Coupe du monde 2027, prévue au Brésil du 24 juin au 25 juillet.
Au total, 35 sélections africaines prennent part aux éliminatoires du tournoi olympique féminin. La compétition se disputera en cinq tours, jusqu'au 4 décembre 2027, date à laquelle les deux finalistes obtiendront leur qualification pour les Jeux de Los Angeles, programmés du 11 au 29 juillet 2028.

ALGÉRIE U23 : LES VERTS BATTUS PAR L'AFRIQUE DU SUD

ACTUELLEMENT en stage de préparation en Afrique du Sud, l'équipe d'Algérie U23 a concédé un revers ce jeudi lors de son premier match amical face à son homologue sud-africaine. Cette rencontre constituait le premier acte d'une double confrontation amicale programmée entre les deux sélections en terre sud-africaine, avant une seconde manche prévue dès ce dimanche 4 octobre.
Les hommes sélectionnés par Rafik Saïfi avaient pourtant parfaitement entamé la partie. Au terme d'une première mi-temps équilibrée, les Fennecs Olympiques sont parvenus à débloquer la situation juste avant la pause grâce au nouvel attaquant Yanis Senhadji, auteur de l'ouverture du score d'une réalisation opportuniste. Cependant, le retour des vestiaires s'est révélé particulièrement difficile pour le collectif algérien, qui a complètement perdu le fil de la rencontre en seconde période. Tranchants et revigorés, les U23 de l'Afrique du Sud n'ont pas tardé à rétablir la parité en égalisant dès la 48e minute de jeu. Emportés par leur dynamique offensive face à des Algériens fébriles sur le plan défensif, les jeunes Bafana Bafana ont pris l'avantage seulement cinq minutes plus tard (53e). Forts de cette domination, les locaux ont ensuite enfoncé le clou à la 72e minute, scellant définitivement le sort de ce premier test match.
C'est donc sur une défaite sur le score de 3-1 que l'équipe d'Algérie U23 débute sa tournée sud-africaine. Le staff technique dirigé par Rafik Saïfi devra rapidement corriger les erreurs défensives observées lors du second acte pour espérer afficher un visage bien plus conquérant dès ce dimanche à 15h00, toujours sur la pelouse du Stade Petrus Molemela de Bloemfontein.

ÉQUIPE NATIONALE

Deux nouveaux forfaits avant le match face au Niger

Déjà privé de plusieurs éléments depuis le début du rassemblement, Brahim Hemdani devra encore faire sans deux nouveaux joueurs face au Niger, tous deux libérés par la FAF pour blessure.



La liste des absents continue de s'allonger chez les Verts. La Fédération algérienne de football a annoncé ce vendredi la libération d'Anis Hadj Moussa et d'Adem Zorgane, tous deux forfaits pour le prochain rendez-vous face au Niger. Les deux joueurs vont ainsi quitter le rassemblement pour rejoindre leurs clubs respectifs. Selon le communiqué de la FAF, Hadj Moussa souffre d'une légère blessure contractée lors de la rencontre face à la Zambie, tandis que Zorgane a été touché lors du dernier match contre le Burundi. Deux nouvelles défections qui viennent s'ajouter à celles déjà enregistrées durant cette fenêtre internationale, notamment Amine Gouiri, blessé, ainsi que Rayan Aït-Nouri, libéré du groupe pour raisons disciplinaires. Himad Abdelli avait également suscité l'inquiétude après sa sortie sur blessure contre le Burundi. L'Algérie a jusque-là connu un début de rassemblement mitigé. Les hommes de Brahim Hemdani ont d'abord battu la Zambie (3-1) à Tizi Ouzou, avant d'être accrochés par le Burundi (2-2) au terme d'une rencontre frustrante.Les Verts comptent donc quatre points sur six après les deux premières journées des éliminatoires de la CAN 2027. Le dernier rendez-vous de cette fenêtre sera désormais amical, face au Niger le 6 octobre à Tizi Ouzou. Au-delà de l'objectif de terminer sur une bonne note, une victoire pourrait également permettre à l'Algérie de grappiller quelques points au classement FIFA, après avoir provisoirement reculé de la 29e à la 30e place mondiale à l'issue des deux premiers matchs.

UN PROFIL À LA GUÉDIOURA

Adil Bourabaa avait débarqué à la rescousse en équipe nationale après le forfait de Nabil Bentaleb pour Blessure. Cependant, celui qui a été propulsé de chez les U23 vers les A, n'a pas disputé la moindre minute lors des deux premières sorties officielles (éliminatoires de la CAN 2027) de l'EN contre la Zambie et le Burundi. Sachant qu'il y a un troisième match, qui sera amical, face au Niger, les chances du Manceau pour avoir des minutes, voire débuter, restent conséquentes.
L'opportunité était improbable il y a quelques mois. Aujourd'hui, Bourabaa a pu frapper aux portes de la sélection principale d'Algérie après être devenu capitaine des U23. Sa superbe entame de saison avec Le Mans FC (3 buts et 2 passes D en 5 journées), promu en Ligue 1 Mc Donald's (France), a fait que sa convocation devienne inévitable après que Bentaleb a déclaré forfait. A son arrivée au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, Bourabaa avait indiqué que « ça se passe nickel. C'est un rêve qui se réalise. Al Hamdoulilah. J'ai rêvé de ça et, aujourd'hui, j'ai pu toucher à ce rêve. » Maintenant, il lui reste à faire son baptême du feu avec les seniors algériens. Le prochain test amical qui opposera les Algériens aux Nigériens paraît le moment idéal pour décanter le compteur des sélections en seniors. Parmi les joueurs de champ sélectionnés par Brahim Hemdani et Anthar Yahia, ils sont quatre seulement à ne pas avoir joué la moindre minute. Bourabaa en fait partie avec Ahmed Touba et Zineddine Belaïd. Le staff technique devrait leur donner l'opportunité mardi prochain pour faire leurs preuves. Bourabaa est particulièrement attendu dans un registre où la carence est manifeste au sein d'El-Khadra. D'autant plus qu'Abdelli est blessé et inapte et que Zorgane a déjà fait deux apparitions dans ce stage. Beaucoup voient en Bourabaa le successeur indiqué pour Adlène Guedioura grâce à son physique costaud et la puissance qu'il dégage. De surcroit, il a l'avantage d'être plus technique. Les attentes sont là. Il va falloir y répondre.

LA SEULE PART DE VÉRITÉ DANS LA RUMEUR BENSEBAÏNI

Ramy Bensebaïni n'a aucunement quitté le rassemblement en cours (21 septembre – 06 octobre) de l'équipe nationale. Le défenseur avait fait l'objet d'une "information" de mauvais goût mercredi. Celle-ci indiquait qu'il était entré en conflit avec Brahim Hemdani, nouveau sélectionneur de l'Algérie. Ce qui le pousserait à ne plus revenir chez les Fennecs à l'avenir. La rumeur s'est avérée, comme nous l'annoncions en exclusivité, Promu capitaine de l'équipe nationale après les départs à la retraite de Riyad Mahrez et Aïssa Mandi, l'expérimenté Bensebaïni sait qu'il a une mission importante à mener avec les Verts. Fort de ses 88 capes, le natif de Constantine est le joueur le plus expérimenté encore en activité avec les Guerriers du Désert. Face au Burundi, il n'a clairement pas livré son meilleur match sous la tunique Dz. Le fait de perdre un associé comme Mandi implique de devoir trouver certains repères et automatismes avec le nouveau binôme. C'est là une autre tâche avec laquelle il doit composer et qui ne s'annonce pas facile. Surtout s'il manque de rythme avec le Borussia Dortmund. En tout cas, le fait que le changement concerne le cœur de la défense et la colonne vertébrale de l'EN rend ces flottements "normaux". La cohésion ne s'installe pas comme par magie. Qu'à cela ne tienne, à 31 ans, Bensebaïni, qui a tout connu en carrière : jouer dans de grands championnats européens (France et Allemagne), remporter des titres (Coupe de France et CAN 2019) et pris part aux plus prestigieux des tournois : Coupe du Monde, CAN et Ligue des Champions UEFA, a le gros de sa carrière derrière lui. Et il est vrai que l'idée de fermer la parenthèse de la sélection lui avait traversé l'esprit au terme du Mondial 2026. Cependant, il a finalement décidé de poursuivre l'aventure avec El-Khadra. Jusqu'à quand ? Cela reste à voir.

MC ALGER

Retournement de situation dans le dossier Amer Mansoul

Annoncé quelques jours plus tôt comme nouveau directeur sportif et porte-parole du MC Alger, Amer Mansoul ne prendra finalement pas ses fonctions.

Le club a annoncé l'échec des négociations contractuelles entre les deux parties. Le MC Alger et Amer Mansoul ne travailleront finalement pas ensemble. Alors que le club avait annoncé le 20 septembre dernier sa nomination au poste de directeur sportif et de porte-parole officiel, la collaboration s'arrête avant même d'avoir réellement commencé. Le Mouloudia a annoncé ce jeudi l'échec des négociations contractuelles entre les deux parties. Dans son communiqué, la direction précise qu'un « accord de principe » avait bien été trouvé dans un premier temps avec Mansoul concernant les grandes lignes du projet, les objectifs liés au poste et les missions qui devaient lui être confiées. Les discussions se sont ensuite poursuivies autour du contrat et de ses différentes modalités. C'est à ce moment que les négociations ont achoppé. Selon le MCA, Amer Mansoul a émis des réserves concernant certaines clauses, notamment celles relatives au « cadre de travail et à la manière d'exercer ses fonctions », en fonction des règlements et procédures internes de la société. Malgré plusieurs échanges destinés à trouver une formule pouvant satisfaire les deux parties, aucun terrain d'entente définitif n'a finalement été trouvé. Le Mouloudia précise ainsi que les négociations ont pris fin « à l'amiable », dans un climat de respect mutuel, tout en souhaitant à Mansoul de la réussite pour la suite de sa carrière. Cette volte-face intervient quelques jours seulement après l'annonce de son arrivée, qui devait accompagner la nouvelle restructuration administrative du club.



JSK : Belhocine songe déjà au mercato

Selon une source digne de foi, l'entraîneur Karim Belhocine se projette d'ores et déjà sur le prochain mercato hivernal. Il attendra sans nul doute la fin de ce mois pour s'entretenir avec ses dirigeants sur les postes à pourvoir, mais il semblerait qu'il songe déjà à renforcer certains compartiments. Même s'il garde espoir que ses cadres finiront par retrouver leur meilleur niveau dans les semaines à venir, Belhocine veut que la concurrence soit féroce dans tous les postes. Il avait fait le maximum pour renforcer les rangs de son équipe à la fin du stage de préparation effectué en Tunisie, malheureusement non seulement il y a toujours des manques dans l'équipe mais certains éléments n'ont pas donné entière satisfaction. Le directeur technique et sportif Yazid Mansouri avait négocié avec plusieurs éléments depuis son installation dans ses fonctions, mais il n'avait pas pu finaliser avec certains éléments ciblés. Il était contraint de se rabattre sur d'autres joueurs, mais même s'il est encore tôt de porter je moindre jugement sur eux, tout le monde s'accorde à dire que la JSK a besoin encore de renforts pour espérer jouer les premiers rôles. En deux matchs, l'équipe n'avait marqué qu'un seul but face à des adversaires qui ne sont pas des foudres de guerre et de surcroît sur un exploit individuel. En d'autres termes, malgré la présence d'attaquants racés à l'image de Mahious, Messaoudi et Belhocini, l'attaque des Canaris n'a pas brillé en ce début de saison. Le premier compartiment qui sera renforcé sans nul doute sera l'attaque, mais Belhocine ne révélera rien sur ses cartes avant l'ouverture du marché des transferts.

CRB : MAÂLOUL VISE LES 6 POINTS AVANT L'AFRIQUE

Le CR Belouizdad continue sa préparation de manière poussée. L'objectif est précis, 6 points au cours des deux prochains matchs respectivement face à l'USM Khenchela et la JS El-Biar. La trêve touche bientôt à sa fin et au CRB on est en train de tout mettre en œuvre pour essayer de faire bouger les choses et de faire en sorte que tout se déroule selon les espérances. D'ailleurs, le staff technique fait de son mieux pour essayer de préparer son équipe comme il se doit pour la reprise. Dans ce sens, le staff technique du Chabab s'est fixé un objectif, celui de prendre 6 points au cours des deux prochaines rencontres. En effet, le CRB va enchaîner directement deux matchs à Alger. Le premier mercredi prochain face à la formation de l'USMK au stade du 5-Juillet et le second, à Dar El-Beïda face à la formation promue de la JSEB. Deux rencontres durant lesquelles Maâloul veut faire le plein pour aborder la suite du parcours dans les meilleures conditions possibles. Cet objectif est en plus largement à la portée de l'équipe qui sera favorite lors des deux prochains rendez-vous qui l'attendent. Il faut dire que ces deux matchs arrivent à une période cruciale qui marque le retour du Chabab dans la compétition africaine avec son entrée ne lice dans le 2e et dernier tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Une compétition de premier ordre pour le CRB qui souhaite aller très loin dans cette nouvelle édition et, surtout, après avoir atteint le dernier carré la saison dernière. C'est pour cette raison que le coach veut absolument gagner les deux prochains matchs afin de prendre le maximum de confiance avant d'aller en Mauritanie pour affronter l'AS Douanes en match aller du 2e tour préliminaire de la Coupe de la CAF. Le coach a été très clair avec ses joueurs par rapport à cette histoire et n'a pas manqué d'expliquer qu'il fallait continuer sur cette voie pour essayer de rester sur cette dynamique positive et pouvoir confirmer le bon début de saison enregistré au cours de cette nouvelle saison.

Il faut dire que cette fois, c'est la toute dernière ligne droite de la préparation avant la reprise du championnat. De ce fait, le staff technique va essayer de profiter au maximum de ces quelques jours pour continuer à travailler encore un peu plus sur les lacunes de l'équipe et faire en sorte que l'équipe ait des arguments solides pour aborder la suite du parcours et continuer à faire ce qu'il faut pour rester sur cette bonne dynamique

JSK : Messala Merbah opéré avec succès

LE MILIEU de terrain défensif de la JSK, Messala Merbah, a été opéré ce jeudi au genou, à la suite d'un problème touchant le ménisque externe, a annoncé le club kabyle dans un communiqué. Selon la direction de la JSK, l'intervention chirurgicale s'est déroulée « dans de bonnes conditions, avec un résultat jugé satisfaisant ». Le joueur entame désormais une période de convalescence de quelques semaines, durant laquelle il bénéficiera d'un suivi médical assuré par le staff du club. Âgé de 32 ans, Messala Merbah avait rejoint la JSK durant l'intersaison pour un contrat de trois saisons, en provenance du CSC. Le joueur n'a toutefois pas encore effectué ses débuts officiels avec les Canaris, au terme des trois premières journées du championnat.

CONSTANTINE

Renforcement du réseau routier

DANS le cadre de la poursuite des efforts visant à améliorer le réseau routier dans la wilaya de Constantine, et en application des orientations du wali de la wilaya, M. Kamel Eddine Kerbouche, visant à concrétiser les projets de développement et à renforcer les infrastructures de manière à contribuer à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, des travaux de réhabilitation et de renforcement du réseau routier se poursuivent dans plusieurs zones. C'est c qu'ont indiqué les services de la wilaya.
Au niveau de la commune de Messaoud Boudjeriou, les travaux de revêtement et de bitumage de la route menant à la région d'El-Setha ont été lancés, dans le cadre des programmes du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales au titre de l'année 2026.
Ce projet vise à désenclaver la région, à améliorer l'état de la route et à renforcer les infrastructures, contribuant ainsi à faciliter la circulation et les déplacements des citoyens.
Dans la commune d'El-Khroub, une opération de pose d'une couche de roulement en béton bitumineux a été lancée sur la route située dans la région de Cheihani Bachir, anciennement connue sous le nom d'Aïn Nahas, dans le cadre du projet de renforcement de la route de wilaya n° 05 sur ses tronçons endommagés.
Commune de Hamma Bouziane, les travaux d'aménagement de la route reliant le giratoire d'El-Ghirane à la mosquée Er-Rawda Ech-Charifa (route de la carrière) sont en cours.
Ces opérations s'inscrivent dans le cadre des efforts continus visant à renforcer le réseau routier et à améliorer son état, afin d'assurer de meilleures conditions de circulation et d'accroître la sécurité et le confort des usagers de la route.

Amel S.

ART MURAL

Timimoun met son patrimoine en fresques

DANS LE CADRE de la valorisation du patrimoine historique, culturel et patrimonial de la wilaya, de la préservation de ses us et coutumes et de la mise en valeur des symboles de l'identité nationale dans les espaces publics, le wali de Timimoun, M. Souna Ben Omar, accompagné du secrétaire général de la wilaya, des chefs de daïra et des présidents des Assemblées populaires communales (APC), a procédé, mercredi à l'inauguration de fresques murales au niveau du périmètre de la daïra de Timimoun. C'est ce qu'ont fait savoir les services de la wilaya.
Ces fresques, qui constituent des éléments à caractère symbolique et culturel reflétant les particularités de la wilaya, ses us et coutumes ainsi que son patrimoine local, représentent chacune un monument ou un élément du patrimoine culturel de l'une des dix communes de la wilaya. Elles mettent ainsi en valeur le caractère culturel et patrimonial de la région.
Cette initiative s'inscrit également dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et de la préservation des us et coutumes locaux, en les transformant en éléments présents dans l'environnement urbain, contribuant ainsi à renforcer l'esthétique des espaces publics et à les relier à l'identité historique et culturelle de la wilaya.

R. R

MÉDÉA

Trafic de drogue, un réseau criminel démantelé

Un réseau criminel organisé composé de 10 individus, spécialisé dans le trafic de drogue et stupéfiants, a été démantelé, le week-end dernier, par les agents de la 9è sécurité urbaine de Médéa, selon un communiqué de la direction de la sûreté de wilaya.
L'opération d'arrestation des membres du groupe, menée en coordination avec la brigade de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants de la Sûreté de wilaya de Médéa, a abouti à la saisie d'une quantité de drogue dure (cocaïne) estimée à près de 3 kg, de plus de 15 000 comprimés psychotropes de type Prégabaline et d'un kilogramme et demi de résine de cannabis.
Selon la même source, l'opération a permis la récupération d'une somme d'argent en monnaie nationale estimée à plus de 920 millions de centimes, ainsi que 6 véhicules et une moto, utilisés pour le transport des stupéfiants et pour déplacer les membres du réseau criminel.
Les suspects du réseau ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Médéa, est-il indiqué.

Nabil B.

TLEMCEN

Ouverture du 19e Congrès arabe de chirurgie pédiatrique

Les travaux du 19e Congrès arabe de chirurgie pédiatrique ont débuté jeudi au service de chirurgie pédiatrique de l'établissement hospitalier mère-enfant de la wilaya de Tlemcen, à l'initiative conjointe de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique et de cet établissement hospitalier.



La première journée de cette rencontre, qui s'étale sur trois jours, est consacrée à un atelier chirurgical organisé au niveau du service de chirurgie pédiatrique, au cours duquel cinq enfants, âgés de deux à huit ans et souffrant de malformations congénitales de l'appareil génital masculin, doivent bénéficier d'interventions chirurgicales.
Trois de ces enfants sont issus de la wilaya de Tlemcen, tandis que les deux autres sont originaires des wilayas d'Oran et de Sidi Bel-Abbès.
Ces interventions sont réalisées sous la supervision du professeur égyptien Ahmed Al-Taher Hadidi, spécialiste de la chirurgie des malformations congénitales de l'appareil génital chez l'enfant.
Les opérations sont retransmises en visioconférence au profit des chirurgiens spécialisés en chirurgie pédiatrique, qui peuvent ainsi suivre les différentes étapes des interventions, échanger avec les praticiens et bénéficier de leur expertise et de leur expérience.
Dans une déclaration à l'APS, le professeur Ahmed Al-Taher Hadidi a indiqué que les malformations congénitales de l'appareil génital chez les enfants de sexe masculin « touchent environ un enfant sur 100 », précisant que leur gravité « varie entre des cas simples et d'autres complexes et difficiles à traiter ».
Il a, à ce titre, souligné que "de nouvelles techniques et des avancées dans le traitement de ces malformations apparaissent chaque année", appelant les chirurgiens spécialisés à suivre l'évolution des connaissances et à se tenir au fait des nouvelles techniques afin d'améliorer la prise en charge des enfants et de contribuer au développement de cette spécialité.
Le professeur Hadidi a également relevé que cette rencontre constitue une occasion d'échanger les expériences et les expertises entre spécialistes et de contribuer à l'amélioration des pratiques dans le domaine de la chirurgie pédiatrique.
Les travaux du congrès se poursuivront durant les deuxième et troisième journées à la faculté de médecine de l'Université Abou-Bekr-Belkaïd de Tlemcen, avec des communications consacrées à trois principaux axes, à savoir la médecine et la chirurgie orthopédiques pédiatriques, notamment les déformations et malformations des membres inférieurs, la transplantation hépatique chez l'enfant en Algérie, ainsi que la chirurgie des malformations congénitales de l'appareil génital chez les enfants de sexe masculin.
Le secrétaire général de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique et chef du service de chirurgie pédiatrique de l'Etablissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen, le Dr Mohamed-Samir Azzouni, a indiqué que cette manifestation réunit quelque 400 spécialistes en chirurgie pédiatrique, parmi lesquels des professeurs, des médecins résidents, des chirurgiens spécialisés et des chefs de services de chirurgie pédiatrique relevant de différents établissements hospitaliers du pays.
Des présidents et représentants d'associations spécialisées en chirurgie pédiatrique de plusieurs pays arabes prennent également part à cette rencontre, notamment de Tunisie, de Libye, d'Egypte, d'Irak, de Mauritanie, du Qatar, de Syrie et du Liban.
Cette participation vise notamment à favoriser l'échange d'expériences et d'expertises et à renforcer la formation médicale continue au profit des chirurgiens pédiatriques, selon les organisateurs.

R. R.

ALPHABÉTISATION À ADRAR

Une nouvelle rentrée pour 262 000 apprenants

LES CLASSES d'alphabétisation accueillent plus de 262 000 apprenants à travers le pays, au titre de la nouvelle saison, dont le coup d'envoi a été officiellement donné, jeudi depuis la wilaya d'Adrar, par le directeur général de l'Office nationale d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), Hicham Brim. Lançant la nouvelle saison, aux côtés des autorités locales, le DG de l'ONAEA a indiqué que le choix d'Adrar pour abriter le lancement officiel des classes d'alphabétisation, intervient en reconnaissance des efforts accomplis par les cadres et les personnels de l'Office dans la wilaya, ayant permis de réduire le taux d'analphabétisme à 4,7 %. Il a ajouté que ces acquis reflètent l'engagement des pouvoirs publics et les efforts déployés dans la lutte contre l'analphabétisme.
Dans la wilaya d'Adrar, 2.497 apprenants, dont 2.337 femmes, ont rejoint les classes d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, au titre de la nouvelle saison, répartis entre 125 classes, a fait savoir, de son côté, le directeur de l'antenne de wilaya de l'ONAEA, Abderrahmane Sahsi.
Les cérémonies marquant le lancement de la nouvelle rentrée, organisées à la bibliothèque principale de lecture publique, ont été ponctuées par une exposition présentant diverses créations réalisées par les apprenantes et les apprenants des classes d'alphabétisation dans différents domaines de l'artisanat et des métiers traditionnels, ainsi que par un espace dédié aux personnes aux besoins spécifiques, notamment les personnes non-voyantes.
A cette occasion, il a été procédé aussi à une remise de trousseaux scolaires aux apprenantes de ces classes et des titres honorifiques à des cadres et retraités de l'ONAEA, en plus de visites de certaines classes d'alphabétisation dans les communes d'Adrar et de Timi.

OUVERTURE DU 18E FIBDA D'ALGER

Treize pays au rendez-vous de la bande dessinée

Le 18e Festival international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) a été inauguré jeudi soir à Alger par la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, sous le slogan « Le roman graphique, carrefour du dessin et du verbe ».

Du 1er au 5 octobre, le rendez-vous donnera l'occasion à des artistes issus de 13 pays de vivre leur passion entre expositions, hommages, masters class, ateliers pour enfants, rencontres et conférences.
L'édition 2026 est également marquée par la récente inscription du Fibda sur la Policy Monitoring Platform de l'UNESCO, consacrée au suivi et à la documentation des expériences et pratiques culturelles.
Des figures du 9e Art algérien ont été honorées lors de l'ouverture, tandis que les lauréats des concours national et international ont été récompensés. Le festival accueille le public quotidiennement de 10h à 19h, avec un accès gratuit pour certains publics, notamment les étudiants des écoles des Beaux-Arts.
Ces derniers, issus des écoles et Instituts supérieurs des Beaux-Arts, étaient présents lors de l'ouverture de la manifestation.
Lors de son intervention, la ministre de la Culture et des Arts a d'abord rappelé l'"importance de la BD", notant avec satisfaction la "progression dans le temps de ce bel événement culturel".
"Une fois encore, je suis très heureuse d'assister à l'ouverture de ce festival, que je considère comme l'un des rendez-vous les plus importants en Algérie", a-t-elle déclaré.
Ce festival, a-t-elle poursuivi, est une "véritable source de fierté pour nous, d'autant plus qu'il en est aujourd'hui à sa 18e édition, s'imposant comme un espace professionnel et populaire".
Selon la ministre de la Culture et des Arts,



cet événement constitue également un rendez-vous "à dimension internationale" qui a su s'imposer comme une "référence dans son domaine et permettre au monde de découvrir un pays qui se distingue par sa grande richesse culturelle et artistique".
La ministre a adressé ensuite "les félicitations de son département" aux acteurs de la bande dessinée et à l'ensemble des participants au FIBDA pour la "reconnaissance et la confiance dont bénéficie désormais le festival auprès de l'UNESCO, à travers sa présence sur la plateforme Policy Monitoring Platform de suivi des politiques culturelles de l'organisation".
Cette plateforme, explique encore la ministre, est dédiée "au suivi et à la documentation des expériences et des pratiques culturelles à l'échelle internationale" a-t-elle ajouté, précisant qu'il s'agit là, d'une "reconnaissance de l'importance de cette manifestation culturelle spécialisée et exceptionnelle dans la région".

DES FIGURES HONORÉES, DES LAURÉATS RÉCOMPENSÉS

Cette consécration est "le fruit des efforts déployés par les Algériens et par les responsables de ce festival" depuis sa création en 2008, un travail engagé "depuis plusieurs décennies et qui se poursuit encore aujourd'hui".
La ministre de la Culture et des Arts a ensuite rappelé l'"importance de la BD", une manifestation onirique de l'esprit humain qui "se nourrit de toutes les autres disciplines artistiques et contribue à l'éveil et l'ouverture de l'imaginaire de l'enfant et des jeunes".
Des hommages ont ensuite été rendus à de grandes figures de l'univers du 9e Art algérien.
Les trois premiers candidats au concours international dédié aux professionnels, ont été primés, alors qu'au concours national, les lauréats de deux catégories ont été récompensés.
Ainsi, Anya Saci pour son œuvre "Judo Cat" et Ryad Boutmeur pour "Clothes Men" pour la catégorie des moins de 16 ans et Slimane Ouchen pour "Fatma N'Summer", Sabrine Imène Mekali pour "Ultima Beyond the stars" et Melissa Bounouniche pour "Beyond the Tide", dans la catégorie du "Meilleur projet", des plus de 16 ans. Le 18e Fibda mettra sous les projecteurs des auteurs et bédéistes algériens et étrangers qui présenteront leurs nouvelles productions et verra l'organisation de plusieurs activités, entre hommages, masters class et atelier pour enfants, ainsi que des rencontres et conférences en lien avec le 9e Art, animés par des intellectuels, auteurs, scénaristes, bédéistes, dessinateurs, académiciens, et professionnels du Cosplay. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le 18e Fibda accueillera quotidiennement le public, de 10h00 du matin à 19h00 et sera ouvert "gratuitement aux étudiants des écoles des Beaux-Arts en Algérie, aux groupes issus des Centres pour enfants ainsi qu'aux personnes aux besoins spécifiques".

A. B. / Agence

LE PATRIMOINE ALGÉRIEN AU CŒUR DU NOUVEAU PROJET

Une centaine de musiciens pour l'Orchestre philharmonique international

LES AUDITIONS destinées à sélectionner les musiciens du futur Orchestre philharmonique international d'Algérie ont été organisées la semaine drenière à l'opéra d'Alger.
Placé sous la direction du maestro Amine Kouider, ce nouveau projet ambitionne de valoriser la création musicale algérienne, de faire revivre le patrimoine à travers des arrangements symphoniques et de renforcer les échanges musicaux et culturels, a souligné la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda.
L'orchestre devrait réunir 100 musiciens, dont 70 % d'Algériens résidant en Algérie ou issus de la diaspora, et 30 % de musiciens internationaux représentant une douzaine de pays.
Le projet prévoit également la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents. Les auditions, auxquelles participe notamment l'artiste libanais Marcel Khalife, se poursuivront jusqu'à mercredi à l'Opéra d'Alger avait indiqué la cheffe du département culturel à l'occasion de la supervision du lancement des auditions destinées à sélectionner les musiciens qui rejoindront l'ensemble.
Lors de la première journée d'auditions, organisée à l'Opéra d'Alger Boualem Bessaih, l'artiste libanais Marcel Khalife était présent. Ce dernier participe à l'évaluation des auditions des musiciens professionnels, algériens et étrangers.
Malika Bendouda a affirmé que « l'Orchestre philharmonique international d'Algérie est un projet national ambitieux qui bénéficie d'une attention particulière de la part du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. »
La ministre a souligné que ce projet ambitionne de mettre en valeur l'image artistique de l'Algérie et de renforcer le dialogue musical et culturel.



Elle a également indiqué que le projet vise à faire revivre le patrimoine algérien à travers des arrangements symphoniques, et à le présenter aux côtés des grandes œuvres internationales devant un public national et international.
La ministre s'est par ailleurs félicitée de la participation d'artistes venus de différentes régions du pays, aux côtés de musiciens étrangers qui feront également partie de l'orchestre.

UNE ACADÉMIE POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES TALENTS

Malika Bendouda a précisé que le projet prévoit également « la création d'une académie destinée à accompagner les jeunes talents et à développer leur niveau afin qu'ils puissent constituer l'Orchestre des jeunes ».
Elle a expliqué que cette académie constituera un vivier destiné à alimenter l'orchestre principal en compétences musicales. De son côté, le directeur du projet, Amine Kouider, a expliqué que l'Orchestre philharmonique a pour objectif de constituer « une carte d'identité musicale et culturelle de l'Algérie à l'échelle internationale ».
Il a ajouté que « l'orchestre ambitionne de jouer la musique algérienne dans une approche philharmonique et symphonique, tout en proposant des programmes musicaux internationaux. »
Il a également précisé que l'orchestre « sera composé de 100 musiciens, dont 70 % seront des musiciens algériens résidant en Algérie ainsi que des membres de la diaspora ». L'orchestre comprendra également des jeunes, tandis que 30 % des effectifs seront constitués de musiciens internationaux, soit environ 30 musiciens.
Selon Amine Kouider, ces musiciens représenteront environ 12 pays d'Afrique, d'Europe, du monde arabe et d'Amérique. Les auditions se dérouleront en trois étapes, apprend-on en outre. La première étape sera consacrée aux auditions des musiciens professionnels algériens résidant en Algérie. La deuxième verra les jeunes diplômés des instituts régionaux et des écoles de musique, notamment à Alger, Oran, Batna, Bouira et dans d'autres wilayas monté sur scène. Tandis que la troisième sera réservée à la sélection des musiciens étrangers à partir d'enregistrements vidéo. Le comité de sélection s'appuiera sur « des critères internationaux portant notamment sur la maîtrise technique de l'instrument, la qualité de l'interprétation musicale et artistique, ainsi que la capacité à jouer collectivement au sein d'un orchestre ».
La liste définitive des musiciens algériens retenus pour participer à l'Orchestre philharmonique international d'Algérie devrait être annoncée au cours du mois d'octobre.

A. B. / Agence



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Les sécheresses poussent l'Amazonie à émettre de nouvelles molécules de défense



Face au réchauffement climatique et à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, une équipe de chercheurs allemands s'est intéressée à leurs conséquences sur la forêt amazonienne.

"Le changement climatique accroît la fréquence et la gravité des sécheresses en Amazonie", constate une équipe de chercheurs de l'Institut Max-Planck de chimie de Mayence, en Allemagne. Selon eux, les phénomènes El Niño (voir encadré) devraient devenir plus intenses et persistants. Mais quelles sont les conséquences de ces épisodes climatiques sur les forêts tropicales et, plus précisément, sur leurs émissions chimiques ?

Dans leurs travaux, publiés dans la revue Communications Earth & Environment, les chercheurs ont mesuré les émissions de composés organiques volatils biogéniques (COVB) de la forêt. "Ces composés sont des molécules à base de carbone naturellement émises par la végétation", précisent les auteurs. Ils jouent un rôle important dans les mécanismes de défense des plantes face aux stress environnementaux. Les chercheurs ont constaté que les émissions de sesquiterpènes, des molécules produites notamment en réponse au stress, ont augmenté de 122 % au cours de l'épisode El Niño 2023-2024.

La forêt tropicale menacée par la hausse des températures

La forêt amazonienne joue un rôle primordial dans le cycle hydrologique global (le cycle de l'eau). Dans ce processus, "elle recycle l'humidité terrestre vers l'atmosphère par évapotranspiration", notent les chercheurs. Mais le réchauffement climatique vient perturber ce fonctionnement. "La forêt tropicale est menacée par des sécheresses de plus en plus fréquentes, la hausse des températures et les incendies de forêt, et des études récentes suggèrent que l'écosystème amazonien devient un émetteur net de carbone", s'inquiètent les chercheurs.

Les chercheurs se sont donc penchés sur les composés organiques volatils biogéniques (COVB) de la forêt. Ils se sont intéressés au niveau d'isoprène, de monoterpénoïdes (qui jouent un rôle dans la formation des particules atmosphériques pour condenser l'humidité) et de sesquiterpènes. "Les sesquiterpènes sont des molécules réactives présentes dans l'air, produites par les arbres comme signaux de stress et substances protectrices", notent les chercheurs. Si les concentrations d'isoprène et de monoterpénoïdes ont peu varié durant l'épisode El Niño, les émissions de sesquiterpènes ont augmenté de 122 %. Dans leurs conclusions, les chercheurs ont constaté un autre changement dans l'atmosphère, à savoir la présence d'alcools sesquiterpéniques (l'une des substances les plus répandues dans le règne végétal) moins volatils après la saison humide qui a suivi le pic de sécheresse. Selon eux, cela pourrait traduire un mécanisme d'adaptation de la végétation face à des conditions environnementales défavorables et au stress oxydatif.

Réchauffement climatique : la composition atmosphérique de l'Amazonie évolue

"Nos résultats montrent qu'une sécheresse sévère modifie la composition atmosphérique, la rendant moins volatile et plus réactive", constate dans un communiqué Joseph Byron, chercheur à l'Institut Max-Planck de chimie. Selon lui, "cela reflète des changements métaboliques sous-jacents, la forêt tropicale tentant d'atténuer les dommages causés par le stress abiotique". Dans ce même communiqué, Jonathan Williams, responsable de ces travaux de recherche, estime que si la fréquence des épisodes El Niño survient tous les deux à sept ans, la forêt tropicale peut retrouver son niveau d'émission initial. Mais les modèles climatiques suggèrent que la fréquence et l'intensité des épisodes El Niño augmenteront au cours de ce siècle. "Ces émissions pourraient donc devenir une caractéristique permanente de la région, modifiant ainsi la chimie atmosphérique environnante", conclut-il.

Cadmium: que dit la loi proposée au parlement pour lutter contre ce métal lourd toxique?

LES DÉPUTÉS français ont largement adopté mercredi une proposition de loi écologiste visant à limiter l'exposition de la population au cadmium, un métal lourd et toxique pour l'Homme.

Un texte de loi, adopté en première lecture par 144 voix contre 22 à la chambre basse, prévoit une trajectoire ambitieuse de réduction des taux autorisés de cadmium dans les engrais phosphatés, source d'accumulation de ce métal dans les sols agricoles, qui contamine ensuite les aliments.

La proposition de loi a été adoptée contre l'avis du gouvernement, qui défendait une trajectoire de baisse moins rapide, en mettant en avant un risque pour la compétitivité de l'agriculture française. Mais le texte a été soutenu par l'ensemble de la gauche, ainsi que les centristes. Le Rassemblement national (extrême droite) a lui voté contre.

"Merci à tous les scientifiques qui nous ont éclairés (...). Merci aux militants des ONG qui nous ont aidés à alerter l'opinion publique", a déclaré dans l'hémicycle le député écologiste Benoît Biteau, auteur de ce texte très médiatisé, qui devra encore être inscrit au Sénat.

Un risque pour la "souveraineté alimentaire", selon le gouvernement

Le ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, a reconnu devant les députés une "sur-imprégnation de la population française au cadmium par rapport à nos voisins européens", et assuré partager l'objectif de réduction de l'exposition. Mais "le rythme de la baisse, tel que voté aujourd'hui par la représentation nationale, n'est pas réaliste", a-t-il déclaré, et risque de mettre "à mal notre souveraineté alimentaire".

En France, l'alimentation est la première source d'exposition au cadmium, selon l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), par exemple via les céréales (blé, riz), très consommées. Or en cas d'exposition prolongée, le cadmium est reconnu cancérogène, toxique pour la reproduction, peut entraîner "des atteintes rénales" ou encore une fragilité osseuse.

En 2025, près de la moitié de la population française présentait des expositions au cadmium dépassant les valeurs sanitaires de référence, selon l'Anses.

Industrie du textile: des chercheurs s'inquiètent de composés toxiques dans les eaux usées

DES CHERCHEURS américains se sont intéressés à la pollution de l'eau liée à l'industrie textile et ont constaté la présence de substances toxiques à des concentrations élevées.

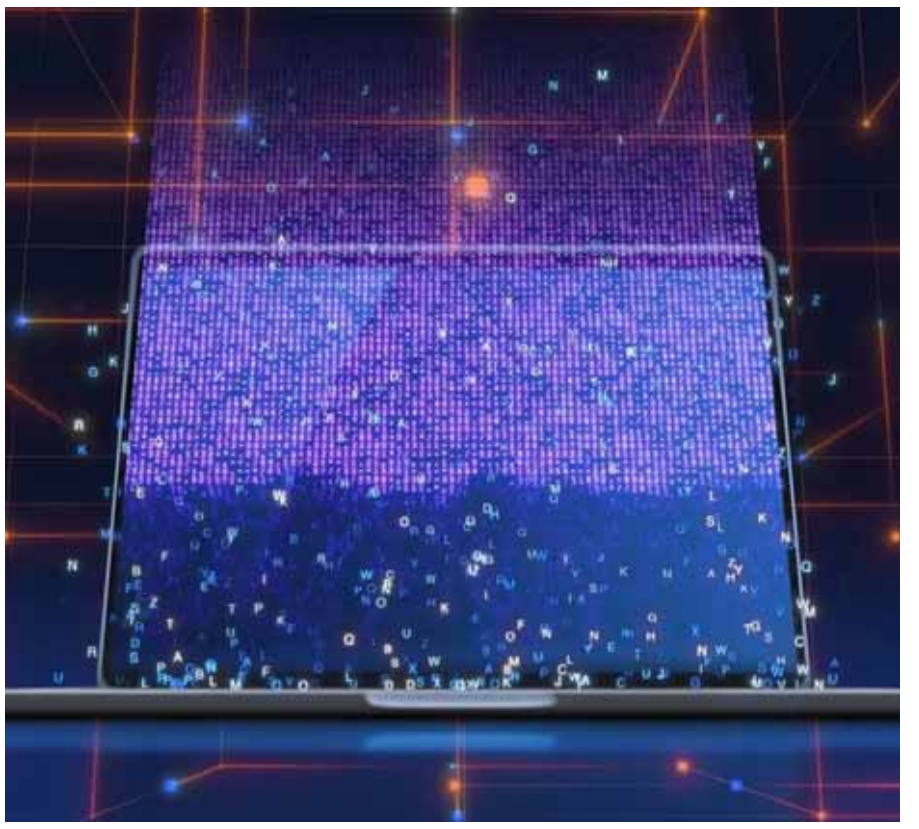
"L'industrie textile est responsable de près de 20 % des eaux usées mondiales", note une équipe de chercheurs de l'université du Massachusetts, aux États-Unis, ces derniers se basant sur les chiffres de la Banque mondiale. "Ces eaux usées, contenant des colorants textiles à des concentrations allant de quelques dizaines à plusieurs centaines, voire milliers de milligrammes par litre, peuvent avoir des impacts négatifs sur les milieux récepteurs", soulignent les auteurs. Elles peuvent notamment freiner la croissance des plantes et favoriser la toxicité dans ces écosystèmes.

Avant de relâcher dans les milieux naturels ses eaux usées, l'industrie du textile utilise des méthodes de traitement électrochimiques. Cela consiste à les traiter par un courant électrique pour décomposer les colorants et les transformer en CO_2. Pour réduire les coûts et favoriser l'efficacité de ce procédé, les entreprises ajoutent du chlorure de sodium. Mais les chercheurs américains s'inquiètent des conséquences de ces traitements.

Des composants toxiques à des niveaux supérieurs aux seuils autorisés dans l'eau potable Dans leurs travaux publiés dans le Journal of Hazardous Materials, les chercheurs constatent que les procédés de traitement des eaux usées de l'industrie textile produisent involontairement des sous-produits toxiques "à des niveaux alarmants". Selon eux, la présence de chloroforme et du bromoforme "représente un risque évident pour la santé et entraîne des conséquences environnementales encore inconnues en aval".

Voici Bumblebee, l'outil gratuit de Perplexity qui protège le PC des développeurs sans risque

Face à l'avalanche d'attaques ciblant la chaîne d'approvisionnement logicielle, les développeurs sont plus que jamais en première ligne. Pour sécuriser les machines de travail, Perplexity lance Bumblebee, un nouvel outil open source et gratuit. Voici comment cette solution s'intègre à votre quotidien.



Si vous êtes programmeur, vous savez malheureusement que votre chaîne d'approvisionnement logicielle est la cible d'une avalanche d'attaques malveillantes. Parmi ces attaques, on peut citer la compromission du paquet npm Axios, l'attaque PyPI LiteLLM AI et l' attaque CanisterSprawl sur npm.

Que doit faire un programmeur lorsqu'il ne peut même plus faire confiance aux éléments constitutifs mêmes de son programme ? Eh bien, il existe plusieurs approches, et la dernière en date vient de Perplexity.

Selon cette entreprise spécialisée dans l'IA, Bumblebee est un « scanner en lecture seule que nous utilisons pour vérifier la présence de paquets, d'extensions et de configurations d'outils d'IA à risque sur les machines des développeurs lors d'incidents de chaîne d'approvisionnement ».

La société a déclaré dans son communiqué que ce programme fait partie des « outils internes que nous utilisons pour protéger les systèmes des développeurs derrière Perplexity, Comet et Computer ».

La question de sécurité à laquelle Bumblebee est conçu pour répondre

Cet outil est conçu pour répondre à la première question qui vous vient à l'esprit après la publication d'un nouvel avis de sécurité concernant la chaîne d'approvisionnement : est-ce que l'un de nos programmeurs a installé ce logiciel ?

Bumblebee fonctionne sur les machines de développement MacOS et Linux et est désormais disponible en tant que projet Go open source. Vous pouvez intégrer les résultats de l'outil à n'importe quel système de sécurité que vous utilisez déjà.

Au lieu de cibler le code ou le comportement d'exécution, Bumblebee se concentre sur quatre surfaces spécifiques. Perplexity affirme que les outils open source existants ont tendance à couvrir une ou deux de ces surfaces, tandis que Bumblebee peut les traiter toutes les quatre à la fois :

Gestionnaires de paquets de langages : npm, pnpm, Yarn, Bun, PyPI, Go modules, RubyGems et Composer

Configurations d'agents IA : Model Context Protocol (MCP)

Extensions d'éditeur : famille VS Code (c'est-à-dire VS Code, Cursor, Windsurf, VSCodium)

Extensions de navigateur : famille Chromium (Chrome, Comet, Edge, Brave, Arc) et Firefox

En d'autres termes, cet outil s'adresse :

Aux personnes utilisant JavaScript/TypeScript, Python, Go, Ruby et PHP

Aux programmeurs expérimentant des configurations MCP d'IA

Aux développeurs travaillant au quotidien avec des éditeurs de type VS Code et des navigateurs de type Chromium.

Comment Bumblebee s'intègre à votre workflow interne

Bumblebee s'inscrit dans un workflow interne plus large, que Perplexity décrit comme suit :

Un signal de menace est identifié via des divulgations publiques, des flux de renseignements tiers ou des recherches internes.

Perplexity Computer rédige une mise à jour du catalogue. L'entreprise saisit le signal dans une entrée structurée (écosystème, nom, version), puis ouvre une pull request (PR) GitHub avec des liens vers les sources.

La détection est soumise à une vérification humaine, après quoi la PR est fusionnée.

Bumblebee s'exécute sur les terminaux avec le catalogue mis à jour.

Les résultats sont partagés avec l'équipe de sécurité.

Vous n'êtes pas obligé d'utiliser le catalogue JSON de Perplexity. Vous pouvez désormais exécuter Bumblebee avec vos propres catalogues et votre propre processus de révision. Chaque détection est « traçable, indiquant quelle entrée du catalogue a déclenché l'enregistrement, quand elle a été ajoutée et toute preuve », a noté Perplexity.

Vous pouvez utiliser le catalogue open source de Bumblebee sur GitHub. Vous le trouverez dans le répertoire threat_intel/, qui « contient des catalogues d'exposition mis à jour, construits à partir de rapports publics de renseignements sur les menaces concernant des campagnes récentes visant la chaîne d'approvisionnement ».

Chaque fichier de ce répertoire est un catalogue au format JSON standard (schema_version + entrées). Le fichier README qui s'y trouve explique la liste actuelle des catalogues et fournit des conseils pour leur utilisation. Pour utiliser les catalogues, vous devez cloner le dépôt et transmettre ce répertoire au scanner. Pour en savoir plus sur cette étape, consultez les catalogues d'exposition de renseignements sur les menaces de Bumblebee.

Le scanner prend en charge trois profils

Vous pouvez également créer votre propre catalogue Bumblebee sous la forme d'un simple fichier JSON répertoriant les correspondances exactes pour les composants à risque qui vous intéressent, tels que l'écosystème, le nom du paquet et les versions concernées.

Bumblebee compare ensuite l'inventaire des machines locales à ce catalogue et signale uniquement les correspondances exactes (écosystème, nom, version) ; le catalogue est donc volontairement restreint et déterministe.

Le scanner prend en charge trois profils qui correspondent assez clairement à la façon dont les développeurs et les équipes de sécurité envisagent la portée :

Profil de base : analyse de routine des emplacements standard des ordinateurs portables. Les équipes planifient l'analyse via leurs propres systèmes.

Profil de projet : analyse ciblée de dépôts ou d'espaces de travail spécifiques.

Profil approfondi : balayage de réponse pour les incidents actifs.

Perplexity positionne cet outil clairement dans le niveau « surface de développement. » Les listes de composants logiciels (SBOM) et les scanners de vulnérabilité gèrent les dépôts et les artefacts de build. Les produits d'inventaire des terminaux couvrent les applications installées. Bumblebee s'exécute sur l'ordinateur portable du développeur.

Le résultat clé est le suivant : « Il vous indique si cette machine dispose d'un paquet, d'une version, d'une extension ou d'une configuration MCP spécifiques installés lorsqu'un avis de chaîne d'approvisionnement est publié. »

Le mode lecture seule évite les analyses risquées

L'entreprise mise fortement sur le « mode lecture seule » en tant que propriété de sécurité, et non pas simplement comme un détail de mise en œuvre. Selon leurs propres termes, « Bumblebee est en lecture seule. Il lit directement les fichiers de métadonnées et ne laisse jamais s'exécuter des outils potentiellement compromis, ce qui empêche l'analyse de devenir un risque. »

Ils ont ajouté : « Rendre Bumblebee en lecture seule permet d'éviter les problèmes liés à l'exécution de code au moment de l'installation. »

L'article dénonçait directement les attaques post-installation de type npm : « Les paquets npm peuvent contenir des scripts post-installation qui s'exécutent automatiquement dès que npm install les touche. C'est ainsi que se sont propagés les vers de chaîne d'approvisionnement les plus récents. » L'avertissement à l'intention des scanners côté développeur est sans détour : « Un scanner qui invoque npm pour vérifier l'exposition a déjà déclenché l'attaque qu'il recherchait. »

Ce que Bumblebee refuse de faire

Les garanties de sécurité de Bumblebee découlent de ce qu'il refuse de faire, a déclaré Perplexity :

Il n'exécute jamais de scripts d'installation ni de hooks de cycle de vie.

Il n'exécute jamais votre gestionnaire de paquets.

Bumblebee ne lit jamais les fichiers source des applications. Il lit les métadonnées telles que les fichiers de verrouillage, les manifestes et les métadonnées des paquets installés.

Bumblebee n'est pas un programme de détection et de réponse aux incidents sur les terminaux (EDR).

Vu sous cet angle, Bumblebee ne cherche pas à remplacer les outils de détection sur les terminaux ni les scanners de compilation. Il s'agit plutôt d'un outil d'inventaire ciblé, axé sur des métadonnées spécifiques qui détectent quand l'ordinateur d'un développeur particulier utilise du code vulnérable.

Bumblebee ne ressemble pas non plus à Chainguard, qui se concentre entièrement sur la sécurisation de votre chaîne d'approvisionnement logicielle en renforçant les conteneurs et les pipelines plutôt que les ordinateurs portables des développeurs. Les recommandations s'articulent autour de concepts tels que des images de base minimales et renforcées, des recompilations automatisées lorsque des vulnérabilités sont révélées, et une politique empêchant la livraison d'artefacts non conformes.

Comparaison entre Bumblebee et Chainguard

Bumblebee intervient à une étape antérieure du cycle de vie et se situe plus près de l'environnement de travail réel des développeurs. Perplexity a écrit que « la sécurité commence au niveau de l'environnement local du développeur » et que « l'intégrité de nos produits doit être assurée plus en amont de la chaîne d'approvisionnement que la production ». Alors que les contrôles de Chainguard concernent les conteneurs et les résultats de compilation, Perplexity a déclaré que Bumblebee « s'exécute sur l'ordinateur portable du développeur » et est utilisé « pour vérifier la présence de paquets, d'extensions et de configurations d'outils d'IA à risque sur les machines des développeurs lors d'incidents de la chaîne d'approvisionnement ».

Pour les développeurs, cette approche se traduit par des points de contact différents. Chainguard se présente sous la forme d'images de base, de politiques et d'exigences SBOM dans vos pipelines. Bumblebee est un programme que votre équipe de sécurité exécute sur votre ordinateur portable pour voir quels paquets, extensions et configurations MCP vous avez actuellement installés, et pour noter lesquels sont vulnérables.

Les deux approches ont leurs avantages. Personnellement, je préfère l'approche de Chainguard, qui a été étendue aux outils d'IA et au code. Mais je comprends que Bumblebee puisse également être utile. L'outil présente en outre l'avantage d'être à la fois gratuit et open source sous licence Apache 2.0.

Les points clés à retenir sur Bumblebee

Perplexity Bumblebee est un programme de sécurité open source destiné aux développeurs.

Bumblebee ne nécessite ni IA ni abonnement.

Le programme vise à détecter les problèmes sur les ordinateurs portables des programmeurs.







CANAL+









JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Divertissement France - 2026 — TF1
The Voice Kids

21h00 Jeu - France 2026 — 2
The Floor - A la conquête du sol

20h50 Série policière 2026 — 6ter
The Rookie : le flic de Los Angeles

20h52 Rugby : Top 14 — CANAL+
Castres / Toulouse

21h25 Série humoristique — W9
France
La petite histoire de France

21h00 Film d'horreur — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Canada 2000
Destination finale

21h05 Film d'action — 6ter
France - 2023
Antigang : La relève

21h00 Comédie dramatique - France 2021 — CINE+ PREMIER
Haute couture

21h00 Formule 1 : — CANAL+ SPORT
Grand Prix de Bahreïn

21h00 Film d'horreur - 2026 — CINE+ CINEMA
Retour à Silent Hill

20h50 Film fantastique — CANAL+ Family
Etats-Unis - Australie 2016
S.O.S. Fantômes

21h25 Série policière — TMC
Etats-Unis
New York Unité Spéciale

21h00 la chaine ACTION



Téléfilm d'action (Etats-Unis - 2021)

Hostage Game

Dans un monde où la tension est omniprésente, "Hostage Game" plonge les spectateurs dans l'univers troublé de Kyle Snowden (Tyrese Gibson), un ancien marine dont les traumatismes du passé le hantent. Alors qu'il tente de reconstruire sa vie après une séparation difficile avec sa femme, il se retrouve à assumer la garde de sa jeune fille, Angel. Leur quotidien prend un tournant dramatique lorsqu'ils se retrouvent, un jour, pris en otages dans une épicerie, aux côtés de Sam (John Malkovich), le beau-père de Kyle et un membre influent du Congrès.

22h10

Film d'action (Etats-Unis - 2005)

xXx² : The Next Level

Des terroristes, menés par le général renégat George Octavius Deckert, menacent de tuer le président des Etats-Unis. Le général Augustus Gibbons, responsable de l'Agence de sécurité nationale (NSA), et son équipier Toby Lee Shavers, viennent eux-mêmes déchapper à un attentat. Pour déjouer le complot de Deckert ,Gibbons fait alors appel à Darius Stone, soldat d'élite décoré des Forces spéciales, incarcéré pour insubordination. Réputé pour être aussi efficace qu'impitoyable, Darius Stone se laisse convaincre par l'officier.

HORAIRES DES PRIÈRES

	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	04:50	12:18	15:38	18:10	19:31
CONSTANTINE	04:55	12:23	15:43	18:14	19:35
ALGER	05:09	12:37	15:58	18:29	19:49
OUARGLA	05:03	12:28	15:51	18:21	19:37
CHLEF	05:16	12:44	16:05	18:36	19:56
MOSTAGANEM	05:21	12:48	16:09	18:40	20:00
ORAN	05:24	12:52	16:13	18:44	20:03

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 8606 - SAMEDI 3 OCTOBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	31°	22°
Oran	29°	21°
Constantine	30°	17°
Ouargla	31°	21°

PROTECTION SOCIALE

L'Etat renforce son engagement auprès des seniors

A l'occasion de la Journée internationale des personnes âgées, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à renforcer la protection sociale des retraités et des personnes vulnérables, tout en plaidant pour une prise en charge globale des femmes atteintes de cancer du sein.



Mohamed Hattab.

La prise en charge des personnes âgées et des patients atteints de maladies chroniques et de cancer doit dépasser le seul cadre médical pour intégrer les dimensions sociale et psychologique. C'est le message mis en avant jeudi par le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, lors d'une journée d'étude organisée au Centre familial de Ben Aknoun par le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme.

Placée sous le thème «Les moyens de renforcer les programmes de prise en charge sociale, sanitaire et psychologique au profit des personnes âgées», la rencontre s'inscrit dans le cadre de la Journée internationale des personnes âgées, célébrée le 1er octobre. Elle coïncide cette année avec la Journée arabe de sensibilisation et d'information sur le cancer du sein chez la femme, placée sous le slogan «Promouvoir les mécanismes de sensibilisation pour lutter contre le cancer du sein chez la femme âgée».

Dans son intervention, Mohamed Hattab a rappelé que la protection des personnes âgées constitue une responsabilité collective et un volet essentiel de la politique sociale de l'Etat. Il a souligné que la personne âgée ne doit pas être considérée uniquement à travers son âge, mais comme un citoyen ayant contribué pendant des années à la construction de la société et du pays et qui doit, à ce titre, bénéficier de soins, de respect et de conditions de vie dignes. Dans ce cadre, le secteur du Travail et de la Sécurité sociale poursuit ses efforts pour améliorer les services destinés aux retraités et à leurs ayants droit, notamment par la simplification des procédures, le rapprochement de l'administration du citoyen et le développement des mécanismes d'accueil et d'écoute.

La numérisation des services figure également parmi les leviers mobilisés, avec la nécessité de maintenir un accompagnement direct pour les personnes qui éprouvent des difficultés à utiliser les outils numériques. Le ministère entend également renforcer la communication de proximité et les services destinés aux retraités.

«Nous voulons que chaque retraité, où qu'il se trouve, puisse sentir que l'administration est présente pour le servir», a souligné le ministre, mettant en avant la nécessité de préserver les droits sociaux de ceux qui ont consacré leur vie professionnelle au développement du pays.

Abordant la question du cancer, notamment celui du sein chez la femme, le ministre a défendu une approche globale. Selon lui, l'accompagnement des patients atteints de cancer ne doit «ni commencer au diagnostic ni s'arrêter au traitement». Il doit couvrir l'ensemble du parcours, de la prévention et de la sensibilisation au dépistage précoce, au traitement et à l'accompagnement social et psychologique.

Cette approche doit également permettre de préserver les droits et la dignité des patients et de les aider à faire face aux conséquences sociales et économiques de la maladie. Les campagnes de sensibilisation doivent, dans ce cadre, renforcer la culture de la prévention et du dépistage précoce et encourager les femmes à recourir aux services de dépistage et de suivi médical.

Pour Mohamed Hattab, la prise en charge des personnes âgées, des patients atteints de cancer et des catégories vulnérables ne peut reposer sur un seul secteur. La coordination entre les départements du Travail, de la Solidarité nationale et de la Santé, en collaboration avec la société civile et les partenaires sociaux, est ainsi présentée comme un élément essentiel pour assurer un accompagnement intégré.

Le ministre a également souligné que la performance d'un Etat social ne se mesure pas uniquement au nombre de programmes ou de mesures adoptés, mais à leur capacité à atteindre effectivement le citoyen. Il a rappelé que l'amélioration des prestations de la Sécurité sociale, le développement des services publics et la simplification des démarches constituent une traduction concrète de l'engagement social de l'Etat.

Lynda Louifi

LES MARINS-PÊCHEURS REPRENNENT LE LARGE À TIPAZA

Le poisson attendu en baisse jusqu'à 60 %

APRÈS quatre mois de repos biologique, les marins-pêcheurs de Tipaza ont repris, avant-hier, la mer. Avec le retour de l'activité et une offre appelée à augmenter, les professionnels tablent sur une baisse des prix du poisson pouvant atteindre 50 à 60 %.

Cette reprise tant attendue a été précédée d'une intense période de préparation. Dans les différents ports de Tipaza, les professionnels de la pêche ont multiplié les efforts pour remettre leurs embarcations en état et réunir les conditions nécessaires à ce nouveau départ. Ces préparatifs, menés dans de bonnes conditions, ont permis aux marins de prendre le large dès le premier jour de la nouvelle campagne. «Le repos biologique a été strictement respecté dès le 1er juin. Aucune infraction en ce sens n'a été constatée», assure le président de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Tipaza. Et d'ajouter que «ce résultat est consécutif à la prise de conscience collective quant au repos biologique pour la préservation de notre patrimoine halieutique local».

Préserver la reproduction et la reconstitution des ressources halieutiques est, selon lui, un engagement que doit faire sien chaque marin-pêcheur. À la question de savoir d'où provenait le poisson durant cette période de repos, le président de la chambre explique : «Les armateurs de notre wilaya n'ont pas le choix. Soit ils changent d'armement pour l'adapter à la pêche de la crevette au-delà des 3 milles marins, soit ils arrêtent l'activité pour reprendre le 1er octobre.» Durant cette période de repos, précise-t-il, «tout le poisson disponible sur le marché provient essentiellement des wilayas de l'Ouest et même de l'Est».

Avec la reprise de l'activité, les professionnels s'attendent également à une baisse des prix. «Avec le retour de la saison de la pêche, les prix du poisson chuteront jusqu'à 50, voire 60 %, compte tenu de la disponibilité de l'offre en quantité», affirme le président de la Chambre de la pêche et de l'aquaculture de Tipaza.

T. Bouhamidi

ATTAQUE CONTRE MÉDINE

L'Algérie dénonce une atteinte aux infrastructures civiles

L'ALGÉRIE a condamné fermement l'attaque ayant ciblé une station de distribution d'électricité à Médine, en Arabie saoudite, dénonçant le ciblage d'une infrastructure civile vitale qui assure des services essentiels aux habitants de la ville ainsi qu'à la Mosquée du Prophète. Dans un communiqué publié hier, le ministère des Affaires étrangères a exprimé la vive indignation d'Alger et réaffirmé sa solidarité avec le Royaume. La diplomatie algérienne a également renouvelé son soutien à l'Arabie saoudite face aux attaques répétées qui, selon le communiqué, portent atteinte à sa sécurité, à sa stabilité et à sa souveraineté. L'Algérie a souligné que le ciblage des installations civiles et des infrastructures vitales constitue une violation des dispositions du droit international. Alger a également relevé la portée particulière de cette attaque en raison du statut de Médine et de son importance religieuse pour les musulmans à travers le monde. Dans son communiqué, le ministère des Affaires étrangères a appelé à la cessation immédiate de ces attaques et à privilégier le sens des responsabilités ainsi que le respect des règles du droit international.

A. D.

INDICE MONDIAL DE L'INNOVATION

L'Algérie dans le trio de tête pour l'éducation

L'ALGÉRIE se classe au 3e rang mondial dans l'indicateur consacré à l'éducation, selon l'Indice mondial de l'innovation 2026 publié par l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). Le pays progresse également de quatre places dans le classement général, passant à la 111e position parmi 139 économies évaluées. Le ministère de l'Éducation nationale met en avant cette performance, avec un score de 81,2 points dans le domaine de l'éducation. L'Algérie se classe notamment deuxième au niveau mondial pour les dépenses consacrées à l'éducation et pour le financement public par élève dans l'enseignement secondaire. Elle occupe également la 17e place pour le nombre de diplômés en sciences et en ingénierie. Dans le classement général, l'Algérie passe de la 115e place en 2025 à la 111e en 2026. Elle se classe par ailleurs 39e dans le pilier «capital humain et recherche». Publié chaque année par l'OMPI, l'Indice mondial de l'innovation évalue 139 économies à partir de 79 indicateurs regroupés en sept piliers, couvrant notamment les institutions, le capital humain, la recherche, les infrastructures et les résultats en matière de connaissances, de technologies et de créativité.

L. L.